119
4
12
02

LE ROSAIRE

Sommaire de Février 1906

GRAVURES :

La Vierge, Jésus et St-Jean *(Bouguereau)*.
Jésus et les petits enfants *(Flockhorst)*.

TEXTE :

Page d'Evangile : Jésus et les petits enfants.....*R.P.A. Vuillermet, O.P.*

La Rvde Mère Caouette.—
Une page de Laure Conan.

Souvenirs (poésie).....*J. B. Mercier.*

La Mission de la Jeunesse Contemporaine —L'Education de la Volonté (6ème article) Le caractère. *R.P.A. Vuillermet, O.P*

Le Sacrifice de la Messe.....
R. P. A. Maricourt, O.P.

Les Dominicaines du Rosaire Perpétuel..

Le Premier Colon Canadien. — Louis Hébert (Suite)..... *.A. C. de Lisbois*

La légende de l'Aubépine.....*Fr. P. G.*

Chronique Dominicaine.—Lewiston.—Notre-Dame de Grâce.—Montcalm.—Au Collège de France.—Yamaska.—Tiers-Ordre.

Variété.—Le Martyre des Carmélites de Compiègne.

Bibliographie —

Vol. XII No. 2. Fevrier 1906. 48 pages

La Revue "Le Rosaire"

(12e année, 48 pages)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

I. Abonnement Isolé

(Adresse personnelle — à domicile)

" LE ROSAIRE "—avec son supplément, "LE ROSAIRE POUR TOUS" une piastre ($1.00) payable d'avance.

II. Abonnements par Zélateurs

Tout zélateur qui nous enverra quelques abonnements, —à recevoir sous la même enveloppe—PAR PAQUET.

Prix de l'Abonnement : 50 centins.

III. NOS PRIMES

POUR 10 ABONNEMENTS : Tout zélateur qui nous enverra 10 abonnements, aura droit au **ONZIEME ABONNEMENT GRATIS.**

POUR 25 ABONNEMENTS : Tout zélateur qui nous enverra 25 abonnements—à recevoir sous la même enveloppe—aura droit à *UNE ANNÉE DU ROSAIRE* élégamment reliée—au choix.

Nous prions instamment nos zélateurs de se hâter et de nous envoyer le nombre de leurs abonnés aussitôt que possible.

Un numéro spécimen sera envoyé **GRATIS** aux personnes désirant s'inscrire sur la liste des zélateurs.

N. B.—Aux zélatrices qui nous en feront spécialement la demande pour leurs nouveaux abonnés nous enverrons la collection 1905 au prix de 50 cts.

Les NUMEROS ANCIENS — ARTICLES : Une vraie amie du bon Dieu, etc., (Mère Caouette) — se vendent 10 cts l'un.

Atelier de Reliure et de Reglage

66 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe.

—o—

L'atelier le mieux outillé pour faire promptement toutes sortes de reliures en cuir et toile—et confectionner sur commande toutes sortes de "Livres Blancs" de comptabilité—Registres, etc., règlés en couleurs. ☞Conditions spéciales pour les envois considérables de livres assortis, collections de revues ou volumes des bibliothèques paroissiales. ☞Prix réduits de 10 p.c. pour les volumes de la revue LE ROSAIRE, et LE ROSAIRE POUR TOUS.

Liste des prix communiquée sur demande.

E. H. Richer, Fils

MEUBLES !

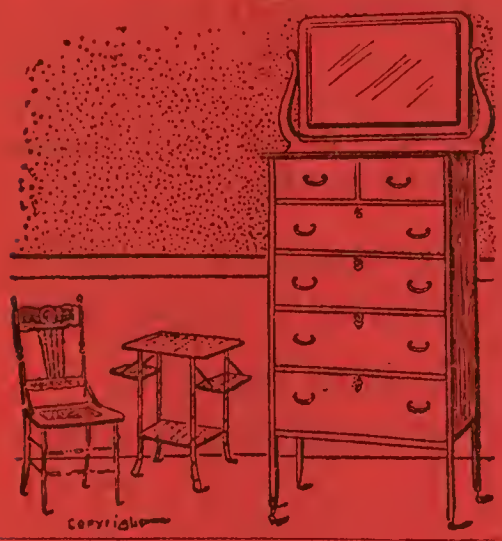

Assortiment considérable d'Ameublements de :

Salon, depuis $12, 15, 18, 25, 35, 50 et plus.

Armoires et Buffets, $7, 8, 10, 15 et plus.

Chambre $8, 10, 12, 15 et plus.

Berçeuses en jonc, $4, 5, 6.

Berçeuses *Morris*, $5, 7, 9, 12.

Aussi;—Ameublements de Salles à Diner, à très bon marché

☞Venez nous voir et nous vous garantissons satisfaction.

E. H. RENE,

222 Rue Cascades, - - ST-HYACINTHE.

L. P. Morin & Fils

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES ETC., ETC.

——SPÉCIALITÉ :——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

COIN DES RUES

St-Joseph et St-Antoine, St-Hyacinthe.

THÉ ET CAFÉ

GROS ET DÉTAIL, CHEZ...

L. A. BRETON,

155, Rue CASCADES - - ST-HYACINTHE.

VAISSELLES, VERRERIES, ETC.

SPECIALITÉ : — Choix de Jardinières, Statuettes Artistiques, Etc., pour Cadeaux.

N. B. Nous prions ceux de nos abonnés qui auraient remarqué quelque incorrection dans leur adresse de nous en prévenir sans délai. Prière aussi, en cas de changement de domicile, de nous envoyer toujours "l'ancienne" adresse avec la nouvelle.

☞ Toute demande de numéros anciens doit être accompagnée du prix, soit : 10 cts, pour chaque exemplaire.

☞ 1906 strictement payable d'avance.

L'ADMINISTRATION.

Veuillez signaler ces annonces.

. . MAISON FONDEE EN 1876 . .

CASAVANT FRERES,

Facteurs d'Orgues

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Orgues à transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire. Soufflerie Electrique et Hydraulique

RÉFÉRENCES :—Orgues de N.-D., de Montréal, (le plus grand du Canada); des cathédrales de Montréal, d'Ottawa et de St-Hyacinthe; des églises du Gèsu, à Montréal, de St-François-Xavier, à New-York, de Ste-Anne de Beaupré, du Séminaire de Québec, de St-Sauveur de Québec, etc.

N. P. VIENS,

Marchand au detail de

Fruits domestiques et importes,

EPICERIE GÉNÉRALE, CONFISERIE, LÉGUMES,

Coin des Rues Cascades et St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE.

EMILE SOLIS,

Libraire en Gros et en Detail

RUE CASCADES, ST-HYACINTHE

Articles de bureaux, Fournitures Classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie.

Spécialité :

Huile d'Olive pour Sanctuaires.

ZEPH. BIRTZ

Plombier

Appareils de Chauffage à la vapeur, Eviers, etc.
Importateur de Tuyaux en Fer, Tuyaux d'Egout, Ciment, etc.

SPÉCIALITÉ :———

Appareils a Gaz Acetylene, Agent pour la Machine Francaise perfectionnee "SICHE".

Références :—Presbytère St-Hilaire, etc.

213 Rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.

Bell Tel. 188.

Veuillez signaler ces annonces.

TELEPHONE BELL 31....

L. A. MASSÉ

ASSURANCES

Canadiennes, Anglaises et Etrangères. . . .

Incendie, Vie, Accidents et Maladies, Marine, Bris de Vitres, Identification, Garantie.

172 Bd Girouard, ST-HYACINTHE.

PHARMACIE CENTRALE,

COIN DES RUESCASCADES ET MONDOR

Dépot général de

REMÈDES FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS

GAST. ST-JACQUES & CIE, Pharmaciens,

127 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

J. A. SIMARD & CIE

Bureau à NEW-YORK

Agence et Entrepôt : 21 HOUGHTON St Worcester, Mass.

Marchandises garanties donner satisfaction.

Importateurs direct de

THÉ

du Japon, de Ceylon, des Indes et de Chine

CAFÉ

Mocha, Maracaïbo, Java, Etc., Etc.

Propriétaires du Dominion Coffee & Spice Mills Co,

Rotisseurs et Jobbers, Montréal

Téléphone Bell, Main 103

305-307 Rue St-Paul, Montréal, Que.

Veuillez signaler ces annonces.

LE ROSAIRE

La Vierge, Jésus et St-Jean *(Bouguereau).*

Vol. XII No 2. Fevrier 1906.

Page d'Evangile

Jésus et les Enfants

JÉSUS et ses disciples, venant de Galilée, se rendaient à Capharnaüm. Le long du chemin, le Christ instruisait la foule qui le suivait. Ce jour-là, la conversation était grave, presque triste. Voulant familiariser les siens à la pensée de ses souffrances, il leur annonçait, en termes encore voilés, les tristesses de sa Passion. Tout entiers à leurs rêves d'un Messie glorieux, ils ne comprenaient rien à ces austères paroles et se disputaient les uns les autres pour savoir lequel d'entre eux serait le premier dans le futur royaume.

Les dernières lueurs du crépuscule tombaient sur Capharnaüm quand le petit groupe y arriva. Les bruits de la ville s'assourdissaient dans une vague chanson d'eaux et de brises qui montait du lac de Génésareth, où des barques, à la voile tombante, se balançaient mollement, comme des enfants qui s'endorment dans les bras de leur mère.

Les voyageurs se dirigèrent vers la maison de Pierre. Las de ces pérégrinations incessantes, les apôtres n'aspiraient qu'à prendre un peu de repos. Jésus, qui devinait les secrètes pensées de leurs cœurs, voulut avoir avec eux un entretien secret.

Les disciples étaient dans l'anxiété. Le Maître allait-il enfin régler cette question de préséance qui les divisait? Des enfants jouaient sur le seuil, et leur voix, claire comme le chant des oiseaux saluant l'aurore, jetait la note insouciante de leurs plaisirs sur les cœurs graves de ces hommes.

Celui qui veut être le premier, leur dit Jésus, *sera le dernier et le serviteur de tous.* Puis, Il se leva, appela un petit enfant, et, le tenant par la main, il le plaça au milieu d'eux.

Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. C'est pourquoi, qui-

conque se rendra humble comme ce petit enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux.

Quel bouleversement dans les idées des apôtres ! Pour être grand, il fallait se faire petit ; pour arriver au premier rang, il était nécessaire de rechercher la dernière place !

Afin de bien ancrer cette doctrine du renoncement et de l'abnégation dans ces âmes, encore trop rivées à la terre pour s'élever si haut, Jésus s'identifie lui même avec cet enfant : "*Quiconque reçoit un petit enfant, comme celui ci*, que j'ai pris au hasard parmi ses camarades, *me reçoit et reçoit celui qui m'a envoyé.* Quand vous me voyez, vous voyez mon Père ; quand vous voyez un de ces petits, que vous semblez dédaigner, vous me voyez, ma splendeur rayonne sur leur front limpide, comme une lumière au travers d'une lampe d'albâtre. *Aussi, prenez garde de scandaliser un seul de ces petits qui croient en moi. Si pareil malheur devait vous arriver, il aurait mieux valu pour vous, qu'on suspendit à votre cou une meule de moulin et qu'on vous jetât au fond de la mer.* Non seulement ne leur faites pas de mal, *mais ne les méprisez pas. Mon Père les honore tellement qu'il leur a donné pour gardiens les anges qui le voient face à face ; et sa volonté, est qu'aucun de ces enfants ne périsse.*

***

Jésus aimait les petits enfants ! Quoi de plus attrayant que l'enfance. C'est la vie dans sa toute première fraîcheur. "Qu'il parle ou qu'il se taise, qu'il sourie ou qu'il souffre, l'enfant possède un indicible attrait qui contraint les plus fières virilités à se pencher tendrement vers lui. La beauté habite si profondément sa nature, qu'elle y sourit jusque dans les larmes. Tout en parait charmant, jusqu'aux impuissances ; tout y est éloquent, jusqu'aux ignorances et aux bégaiements."

Nous qui cependant ne sommes pas bons, nous sentons parfois le besoin de détourner nos yeux du spectacle du mal. Notre âme soupire après des apparitions pures comme seraient des visions d'anges, d'enfants innocents que la fange n'a point touchés. "Plus d'une âme s'est purifiée au contact d'un enfant ; plus d'un front assombri s'est éclairci à cette douce lumière ; plus d'un cœur s'est fondu sous les feux croisés de ces regards candides qui

versent l'affection sans convoitise." Avec quelle joie et quel bonheur, le Christ, fatigué de voir nos misères morales, reposait ses regards sur ces visages que le vice n'avait pas ravagés ni flétris. Dans leurs âmes transparentes comme les eaux d'un lac où se mirent en silence toutes les beautés du ciel, il voyait resplendir l'image de Dieu.

***

Un jour, après avoir répondu aux arguties des Pharisiens sur le divorce, et rappelé la loi de l'indissolubilité du mariage, le Christ parla des sublimes beautés de la virginité et des joies de ceux qui, pour le royaume des cieux, renoncent à tous les plaisirs.

Les disciples se taisaient ne saisissant pas le sens de ce langage. Ce que leurs cœurs trop charnels ne comprirent pas, des cœurs de mères le devinèrent. Aussitôt, et comme d'instinct, elles présentèrent leurs enfants à ce prophète dont la doctrine trouvait un accueil si sympathique dans leurs âmes, purifiées au contact de l'innocence.

Comme elles étaient bien inspirées d'offrir à Jésus leurs chers petits ! Est il un don plus agréable à Dieu qui aime les prémices, que ces âmes fraîches comme la rosée du matin ? Est-il un contact plus sanctifiant que celui d'un Dieu, une prière plus efficace que celle du Sauveur ?

Jésus, avec bonté, se penche vers ces enfants, les prend dans ses bras, et caressant leurs petites têtes blondes, il les bénit et les embrasse.

Les disciples, mécontents d'une telle familiarité, écartent la foule et repoussent les enfants.

Jésus eut alors un mouvement d'indignation. "*Laissez*, dit-il, *les petits enfants venir à moi! Malheur à celui qui les éloigne! C'est à eux que le royaume des cieux appartient. En vérité, je vous le dis, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera pas.*

***

Quel charme pénétrant dans ces simples récits évangéliques où nous voyons le Fils de Dieu s'abaisser avec tant de bonté et tant d'amour sur ce qu'il y a parmi nous de plus petit et de plus faible ! Essayons d'en méditer les enseignements.

"LAISSEZ VENIR A MOI LES PETITS ENFANTS" (*Plockhorst*).

Ces petits il faut les mener à Jésus, ils sont à Lui. Naturellement, comme la fleur recherche le soleil, ces cœurs purs et naïfs recherchent ce divin soleil des âmes, sous les chauds rayons duquel ils pourront s'épanouir. Oh ! ne comprimez pas cette naturelle tendance, mais au contraire, favorisez-la. Est ce que toute l'œuvre de l'éducation ne consiste pas à donner Dieu aux enfants ? Les élever, c'est les prendre petits sur la terre et les faire monter peu à peu au ciel. Les âmes jeunes sont des terres vierges ; il importe d'y semer le bon grain dès l'aurore de la vie, avant que souffle le vent brûlant des passions. Jetez-y à pleine main des germes de pureté, de délicatesse, de générosité, semez-y Dieu.

Ces germes divins, qui, sous l'influence de la grâce d'En-Haut, lèveront lentement dans ces âmes, prenez garde de les étouffer. Dans vos paroles, dans vos démarches, respectez la candeur des enfants. C'est chose si fragile et si délicate ! Un rien suffit pour en ternir la blancheur. Quelles terribles responsabilités encourent devant Dieu, ceux qui, par une tendresse exagérée, se font les auxiliaires de l'ennemi du bien ; et ceux qui par le scandale, tuent la vertu dans ces jeunes cœurs ! Les malheureux, ils commettent le plus grand des crimes, celui de Caïn ! C'est un sacrilège que le Christ vengera.

Aimons-les ces petits comme le Sauveur les a aimés. Que cet amour ait sa source en Dieu et qu'il les y conduise toujours. Tout ce que nous ferons aux plus pauvres d'entre eux, aux plus abandonnés, c'est à Jésus que nous le ferons, et c'est lui même qui nous en récompensera.

Ce n'est pas tout, *le Christ nous commande encore de les imiter. Qu'est-ce qu'un enfant ? C'est la faiblesse même.* Comme eux, faisons-nous petits. Reconnaissons volontiers que par nous-mêmes nous ne sommes rien, puisque tout don, sans aucun mérite de notre part, nous vient de Dieu. Ne cherchons pas à nous élever au-dessus des autres, et à leur détriment ; aimons le dernier rang. Et alors, Dieu qui " ne se communique qu'aux humbles et aux pauvres, aux affamés qui crient vers lui dans le sentiment vrai de leur misère," se donnera à nous.

Qu'est-ce encore qu'un enfant ? C'est la simplicité, la candeur. Son esprit naïf et simple, croit sans discuter. Il

ne critique pas, ne juge pas. Quand on l'appelle, il vient. Son cœur, qui ne connait pas les passions troublantes, est sans colère et sans envie. Son corps est pur et chaste. Dieu fait ses délices d'habiter dans cette âme, où son action n'est pas contrariée. Redevenons simples et confiants, et, quand la voix de Jésus se fera entendre, écoutons-la. Sans arrière pensée, allons franchement où elle nous pousse. Si nous lui sommes fidèles, elle nous conduira sûrement à ce Royaume que le Christ a promis aux petits et à tous ceux qui leur ressemblent.

Fr. A. Vuillermet, O. P.

—— o ——

La Rvde Mere Catherine Aurelie Caouette

(Une page de Laure Conan)

Nos lecteurs n'ont pas oublié les articles que nous avons publiés l'année dernière sur la Révérende Mère Catherine Aurélie. Nous avions promis de continuer cette intéressante biographie. Nous ne manquerons pas à notre parole. Dans notre prochain numéro, nous dirons *quelles ont été les voies de Dieu pour conduire* Catherine Aurélie à la vie religieuse.

En attendant, et pour satisfaire la légitime impatience de nos lecteurs, nous leur offrons une page de Laure Conan. Elle est extraite d'un roman plein de charmes, de poésie pénétrante et de délicats sentiments : *Angéline de Montbrun.* Nous avons le plaisir d'annoncer aux abonnés du *Rosaire*, qu'une nouvelle édition est actuellement sous presse.

. . . . . .

" C'est un grand bonheur d'approcher une sainte. Entre la vertu ordinaire et la sainteté il y a un abîme.

Devant elle je l'ai senti et j'oubliai de m'étonner de cette confiance très humble, de cette tendresse sacrée qui lui ouvrait mon âme.

Où les anges prennent-ils cette adorable indulgence— cette ineffable compassion pour des faiblesses qu'ils ne sauraient comprendre.

Ma propre mère n'eut pas été si tendre. Je le sentais, et appuyée sur la grille qui nous séparait, je fondis en larmes. Elle aussi pleurait avec une piété céleste. Mais sa figure restait sereine.

Comme elle est profonde, la paix de ce cœur livré à l'amour. Cette paix divine je la sentais m'envelopper, me pénétrer pendant que je lui parlais.

O radieux visages des saints ! harmonieux regards qui plongez si avant dans l'eternité, et dans cet autre abîme qui s'appelle notre cœur ! qui vous a vus ne vous oubliera jamais.

Mais devant elle, je n'éprouvais ni gène, ni embarras. Au contraire, son regard si calme et si pur répandait dans mon cœur je ne sais quelle délicieuse sérénité.

O belles âmes des saints ! ô cœurs livrés à la misère aussi bien qu'à l'amour ! O douces et fortes mains qui pressez si ardemment la croix et qui vous étreignez dans nos ombres !

Oui, je suis heureuse d'avoir été là. J'en ai emporté une force, une lumière, un parfum, et j'espère y avoir compris le but de la vie, dans cette chère église. Devant la croix sanglante qui domine le tabernacle, j'ai accepté ma vie telle qu'elle est — j'ai promis d'accomplir le grand commandement de l'amour.

O cher asile de la prière et de la paix !

Souvenirs

Lorsque j'étais petit enfant,
L'hiver, quand baissait la lumière,
Je me b'ottissais vers ma mère,
Auprès de l'âtre se chauffant.

Puis à la lueur tremblottante
Des grosses bûches de sapin,
Je lui disais les mots sans fin,
Dont débordait mon âme aimante.

Le front posé sur ses genoux,
Je me serrais bien fort contre elle,
Car j'avais une peur mortelle
De l'ombre chère aux loups-garous !

Et c'était de chaque journée,
Le court et souvent seul moment,
Où s'apaisait, bien forcément,
Mon ardeur insubordonnée !

Ma bonne et tendre mère, alors
Joignant mes mains dedans les siennes,
M'apprenait les douces antiennes
Que j'ai tant redites dès lors ;

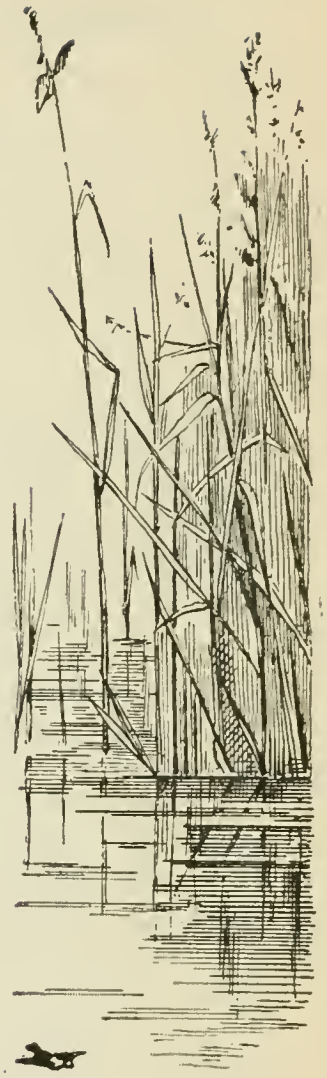

Toutes les naïves prières
Que l'enfant dit soir et matin,
Et les oraisons en latin
Que je trouvais bien singulières !

Elle me parlait du Bon Dieu
Ainsi que du meilleur des pères,
Toujours soulageant nos misères,
Toujours veillant dans le Saint-Lieu.

Elle me disait que Marie
Est notre sauvegarde à tous ;
Qu'elle exauce quand, à genoux,
Avec confiance on la prie....

—Oh ! j'entends encore sa voix
Lorsqu'elle t'invoquait, ô Vierge,
A la pâle clarté du cierge,
Qu'on allumait pendant ton mois !

Ces jours heureux, si pleins de charmes
Hélas ! ont fui depuis longtemps,
Aussi, songeant à ces instants,
Mes yeux se remplissent de larmes....

Et celle qui guidait mes pas,
Hélas ! aussi s'en est allée,
Laissant mon âme inconsolée
Et bien solitaire ici-bas !

....

C'est pour toi maintenant, ô mère,
Que chaque soir, m'agenouillant,
Je redis, humble et confiant
Ce que tu m'apprenais naguère !

J. B. Mercier.

5 Décembre 1905.

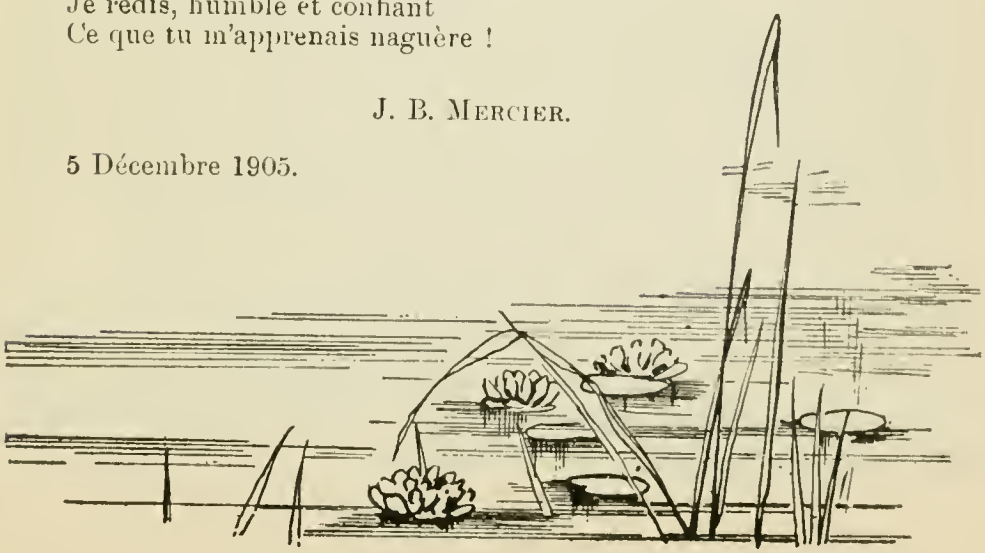

La Mission de la Jeunesse Contemporaine

II.—L'Éducation de la Volonté

(6ième article)

VI. Le Caractère.

NOUS avons parlé déjà de la nécessité des convictions. Sans elles, nous l'avons constaté, notre vie s'en va à l'aventure ; le vaisseau de notre existence, débarrassé de ses ancres et de ses mâts, devient le jouet des flots.

Mais, pour être un homme suffit-il d'avoir des convictions ? Pour faire l'ascension d'une montagne, il faut s'engager résolument dans les étroits sentiers, franchir courageusement les obstacles, se meurtrir parfois les genoux et s'ensanglanter les mains. Ceux qui, craignant la fatigue, s'arrêtent à mi-côte sur le premier banc de mousse qu'ils rencontrent, ne jouiront jamais des grands horizons et de l'air pur des sommets. Dans la vie morale, c'est la même chose. Contempler l'idéal de l'honnête homme, du citoyen et du chrétien, se répéter sans cesse : voilà ce que je devrais être ; écouter la voix de la conscience qui crie : monte donc plus haut, regarde les modèles qui sont sous tes yeux, imite-les ; croire à la grande idée du devoir, désirer qu'elle s'empare de nous et que nous faisant franchir les limites de l'honnêteté elle nous entraîne jusqu'à l'héroisme, c'est bien, mais cela ne suffit pas, l'important, c'est de vivre cet idéal, de le réaliser, autant que cela est possible, dans notre vie de chaque jour. Sans cela, toutes nos lumières, toutes nos convictions, toutes nos belles théories ne serviront qu'à une chose, nous rendre plus coupables. L'ignorance excuse dans certains cas. Mais nous, qui aurons vu briller d'un vif éclat sur notre vie, l'étoile conductrice du devoir, nous n'aurons pas le droit au tribunal de Dieu et à celui de notre conscience de nous servir de cette dernière planche de salut des âmes en détresse.

Pourquoi ne nous soumettons-nous pas à cette grande loi du devoir ? Pourquoi notre existence se passe-t-elle à chercher des excuses pour y échapper, c'est que nos âmes sont molles, languissantes, sans ressort. Nous sommes, il faut bien l'avouer quoiqu'il nous en coûte, car nous nous devons la vérité, nous sommes pour la plupart de ces êtres, que le latin dans son langage expressif appelle *homo*, de *humus*, qui veut dire terre et boue, c'est-à dire quelque chose de vulgaire comme la terre et de méprisable comme la boue. Nous n'appartenons pas à la cathégorie de ceux que les Romains désignaient fièrement d'un nom qui est le signe de la force, *vir*, c'est-à-dire un homme qui ne vient pas de la terre, mais du courage, de la vertu, un homme de volonté, de caractère.

Le caractère, voilà ce qui manque en notre temps de servilité vis-à-vis des autres et de lâcheté vis-à-vis de soi-même. Qu'importe que vous soyez des hommes de talent et de génie, si vous n'avez pas de caractère, vous ne serez jamais, permettez-moi cette expression, que des *homunculi*, des moitiés d'hommes, des propres à rien, des êtres qui traîneront une vie misérable et ne laisseront après eux aucune trace. Car, suivant le mot de Chamfort : "Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose." Pour être un homme, il faut avoir du caractère.

Qu'est-ce donc que le caractère ?

Si vous avez la curiosité de lire les philosophes modernes, vous verrez avec quelle facilité, ils se contredisent quand ils veulent expliquer ce qu'est le caractère et en donner une définition. Les uns entendent par caractère l'inflexibilité de la volonté, poussée jusqu'à l'opiniâtreté, les autres, et non des moindres, confondent caractère et tempérament physique. Certains affirment que c'est l'esprit qui a conscience de sa fin, d'autres que c'est la lutte contre la peur.

A mon avis, *le caractère c'est tout simplement la volonté dans un remarquable degré de développement*, et je crois que c'est le Père Lacordaire qui nous en a laissé la plus magnifique description (1). "Le caractère, écrivait-il, est l'énergie sourde et constante de la volonté, je ne

(1) *1ère Lettre à un jeune homme.*

sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus, une force intime qui jaillit de la personne et inspire à tous cette certitude que nous appelons la sécurité.... Le caractère, *qui n'est que la force de la volonté,* tient à la force de la raison, et la force de celle-ci tient à la ferme vue des principes de la vie humaine".

"Le caractère, disait l'héroïque Père Olivaint, c'est *une volonté vraie*, une volonté forte et suivie, allant au bout avec patience et. courage, malgré les épreuves, les dangers, les artifices, les passions ; c'est le *Justum ac tenacem propositi virum* des anciens, mais une force, une fermeté uniquement mise au service du vrai et du bien... c'est le *non possumus* dans le devoir et la vérité ; c'est le *Plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes ;* c'est la possession de soi-même dans la volonté de Dieu, sans défaillance, sans découragement, avec énergie et constance, pour agir ou souffrir, pour entreprendre ou résister, quels que soient les obstacles" (1).

Etre homme de caractère ou homme de volonté, c'est la même chose. On pourrait le définir assez justement. *C'est un homme qui agit avec force et constance d'après des convictions fermes.* Afin de bien faire voir tout ce qu'il y a dans le caractère, nous montrerons que l'homme qui mérite cette belle appellation est : *Résolu pour entreprendre ; Fort pour résister.*

***

Pour accomplir une œuvre, ou même une simple action humaine, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral, il faut tout d'abord se décider à l'entreprendre. Combien peu d'hommes sont capables de prendre une décision. Des projets, des plans passent dans leur tête avec la rapidité d'un nuage chassé par un vent violent. Et ne sachant pas auquel s'arrêter, ils vivent dans une perpétuelle hésitation. Agissent-ils ? C'est qu'une impérieuse uécessité les y aura contraints, car ils sont le jouet des événements, ou bien, c'est qu'une volonté plus forte les

(1) R. P. Olivaint, S. J. *Conseils aux jeunes gens*, page 37.

aura pris par la main et les aura obligés à faire telle ou telle chose, et véritables automates, ils se laissent conduire comme des marionnettes chez Guignol.

Quelle est la cause de cette espèce de paralysie de l'âme ? Est-ce le manque de lumière ? Cela arrive parfois chez les âmes scrupuleuses ; mais d'ordinaire elle ne fait pas défaut. Les directeurs de conscience qui ont toujours à leur porte des indécis en quête de conseils et de "règles de vie," sont payés pour le savoir. A quel résultat pratique arrivent-ils malgré tout leur dévouement ? A distraire pendant une demi-heure ou une heure et quelquefois davantage, monsieur un tel ou surtout madame une telle. Pourquoi souvent les consulte t-on, parce que c'est la mode ; c'est de bon ton de s'adresser au directeur le plus en vogue, ou bien parce qu'on aime mieux voir sa besogne faite par un autre que par soi-même.

Pour adhérer à un parti, pour se déterminer, il faut un effort, et ces paresseux et ces irrésolus ne veulent pas en faire ou en sont incapables. Et voilà pourquoi tant d'hommes croupissent dans une honteuse médiocrité et seront toujours des vaincus sur les champs de bataille de la vie. Ils n'ont pas même voulu engager le combat.

L'homme de caractère, au contraire, *sait prendre une décision.* Il fait tout pour connaître son devoir. S'il ne le voit pas parfaitement, avec simplicité, il s'adresse à des personnes plus éclairées. Dès qu'il est convaincu que le devoir l'appelle à tel endroit et non pas ailleurs, résolument il y va. Des timides pourront lui représenter qu'il devrait agir autrement, que s'il persiste dans son dessein, il s'attirera certainement des désagréments, ils ne le feront pas dévier de la voie qu'il s'est tracée. C'est un irréductible.

S'agit-il, par exemple, de décider sa vocation ; il prête une oreille attentive à la voix de Dieu qui parle dans son cœur, il consulte les représentants de Dieu sur terre, il étudie ses goûts et ses aptitudes et après avoir mûrement réfléchi, il se détermine à embrasser telle carrière. C'est fini. Rien, ni les caresses enveloppantes de certaines personnes toujours à l'affût des volontés faibles à circonvenir et des avantages matériels à exploiter, ni les larmes de parents trop sensibles, ni les difficultés plus clairement

entrevues, rien ne lui fera changer sa résolution. Il veut être prêtre, je suppose, en autant qu'il tient à lui, il le sera. A moins que, la lumière se faisant plus abondante, il ne s'aperçoive clairement qu'il s'est trompé. Alors, il ne s'obstinera pas à marcher opiniâtrément dans la voie où il s'est engagé, il s'arrêtera volontairement et prendra un autre chemin. Il n'est pas à la merci des impressions du dedans ni des oppressions du dehors ; il est libre et il entend user de sa liberté.

S'agit-il encore de se lancer dans une grande entreprise, l'homme de caractère dénombre ses forces, mesure les obstacles, calcule les chances de succès ou de défaite, regarde si elle est du ressort de sa compétence, et, quand il a tout pesé, tout jugé avec prudence, il se décide à agir ou à s'abstenir. L'action ne lui fait pas peur ; il soupire après elle. Le sang qui bouillonne dans ses veines, les saints désirs qui s'agitent dans son âme, l'enthousiasme qui le brûle au cœur, tout l'y pousse, mais, quand un intérêt supérieur est en jeu, quand le besoin de la cause qu'il veut servir l'exige, il sait, tout en souffrant, se réduire au silence. Le soldat, placé en faction, pour observer les mouvements de l'ennemi, voudrait bien se servir de ses armes pour coucher à terre un adversaire qui approche, sa consigne est de faire le mort, il fait le mort, et son fusil reste muet.

L'homme de caractère, s'il est hardi dans ses décisions, n'est pas audacieux. L'audace comme la violence peuvent parfois donner l'illusion du caractère, surtout si le succès donne raison au héros de l'aventure, mais elles n'en sont que des contrefaçons. Sans prudence pas de caractère véritable. Voilà ce que les jeunes gens comprennent difficilement. Pour eux, prudence est synonyme de pusillanimité, et dès qu'on la leur recommande, ils vous accusent de vouloir couper les ailes de leurs âmes. Ce n'est pas mon intention, croyez-le bien. Je veux que vous vous dilatiez, que vous vous efforciez de sortir du cercle étroit de votre petitesse ; Dieu n'a-t-il pas fait vos jeunes cœurs comme les fleurs, pour s'épanouir, et comme les fleuves, pour s'épancher ? Ayez des cœurs larges, comme "*l'étendue du sable qui est au bord des mers*," généreux dans vos aspirations, dans vos dévoûments pour les autres,

dans vos actions; j'allais dire dans vos ambitions. Aimez les grandes choses qui méritent de l'honneur devant Dieu et devant les hommes. Mais, avant d'agir, tâtez-vous le pouls, et, au lieu de vous laisser guider par les rêves d'une jeunesse souvent inexpérimentée et présomptueuse, demandez-vous si vous êtes assez forts, et si la prudence vous permet de vous lancer dans cette voie. Le caractère consistera peut-être pour vous, à attendre l'heure de Dieu, en accomplissant humblement et volontairement votre tâche quotidienne.

***

Pour qu'une chose se réalise, il ne suffit pas d'en caresser le projet, de la désirer même fortement, il faut se mettre résolument à l'œuvre. *De la décision il faut passer à l'action.*

On dit que l'enfer est pavé de bonnes intentions ; on peut affirmer la même chose du monde moral. Que de bons désirs qui avaient germé dans le sanctuaire du cœur, et qui s'évanouissent au premier contact de la réalité. Un jeune homme voit clairement à quels abîmes il court s'il persiste dans ses mauvaises habitudes. Au confident de son âme il fait de solennelles promesses. Il ne veut plus être le jouet de ses passions ; il sera fort. Le prêtre se réjouit de ces bonnes dispositions et escomptant les victoires futures, il rend gloire à Dieu. A la première occasion, le jeune homme succombe. Il connaissait son devoir et il paraissait décidé à lui être fidèle, que lui a-t il manqué ? La force de la volonté pour l'exécuter.

Et puis, que d'obstacles on rencontre quand on veut faire quelque chose ? Que d'envieux vous entourent, essayent de susciter des difficultés, afin de vous empêcher d'accomplir ce qu'ils n'ont pas le courage de faire ? Qui n'a constaté ce fait ? Gloser sur un tel sujet serait facile. La jalousie n'est-elle pas notre péché mignon ? Que de bonnes volontés elle a découragées, que de talents naissants, que d'œuvres utiles elle a tués dans le germe, par des critiques maladroites et injustes. Et dire que parmi nous, il se trouve des hommes dont le temps se passe à baver sur tout ce qui est grand, à dénigrer tout ce qui ne sort pas de leur cerveau étroit et de leur cœur racorni ?

Je n'insiste pas sur l'effort que demande l'accomplissement du devoir, c'est là un fait, je ne veux parler que des obstacles que l'on rencontre, afin de bien montrer *le second trait du caractère.*

Un jour ou l'autre vous vous trouverez en face de véritables tyrans. La vue du bien et de la vertu les offusquent, et ils essayeront de vous en détourner. Ils se moqueront de vous ; vous traiteront de retardataires. Ils vous diront que la religion que vous pratiquez est une affaire de bonnes femmes, qu'aujourd'hui, il faut secouer ces vieux jougs, sous lesquels, trop longtemps, on a tenu les peuples asservis.

Si la moquerie ne produit pas d'effets, ils useront de la menace. Ils n'ont pu vous faire fléchir sous le ridicule, ils voudront vous tuer sous les coups. Si vous accomplissez votre devoir, vous diront-ils, vous perdrez votre place, on vous arrachera le morceau de pain de la bouche, on vous jetera en exil, on vous traînera en prison.

Que font les hommes en face de ces tyrans ? Les uns rougissent, courbent la tête, sacrifient leur raison et leur liberté. Les autres ne se laissent pas intimider par un sourire. Ils accomplissent leur devoir parceque c'est leur devoir, sans ostentation et sans forfanterie. Comme ce jeune homme, chef d'une vaillante armée de braves à qui, tout récemment, on proposait un duel et qui refusait parce que l'Eglise le défend, ils répondent à toutes les sollicitations de leurs amis qui veulent les en détourner : Cela n'est pas permis. On veut les entraîner à des représentations immorales, dans des sociétés suspectes, dans des spéculations louches et véreuses : *non licet.* On peut rire de leur pudeur, de leur réserve, ils s'en moquent. Tôt ou tard, on leur rendra justice et leur attitude digne forcera le respect de tous ces lâches qui dans le secret de leur cœur, quand ils n'ont pas perdu tout sentiment d'honnêteté, rougissent d'être ce qu'ils sont. Fermes en face de moquerie, ils le sont en face de la menace. Le devoir est en jeu, rien ne les fera capituler, rien, pas même la mort. Ils savent que "la mort acceptée volontairement est, dans l'ordre moral, l'extrême point de la grandeur. Mourir, découvrir son cou, poser sa tête sur un bloc, en s'age-

nouillant ; puis la sentir tomber en témoignage de la vérité, de la justice, voilà la plus grande destinée ici-bas" (1). Et alors, comme ces trois jeunes hébreux, précurseurs de nos martyrs, ils répondent : " Nous ne nous prosternons que devant le Dieu de nos pères. Tu peux nous tuer, ô roi, mais de son côté, Dieu peut nous soustraire à ta colère. Et s'il lui plaît de ne pas nous délivrer, qu'importe, nous n'en maintiendrons pas moins notre résolution" (2).

Ces hommes-là sont des hommes de caractère, leur volonté solidement trempée ne fléchit pas. Ils connaissent le devoir, coûte que coûte, ils lui seront fidèles. Rien ne pourra les faire dévier de la voie droite. Les premiers sont des lâches, des peureux, de ces hommes que l'on rencontre si fréquemment aujourd'hui, où, selon le mot d'Andrieux :

Le caractère commun est de n'en point avoir.
Le matin incrédule, on est dévot le soir.

N'y a-t-il pas d'autres obstacles à vaincre pour être jusqu'au bout un homme de devoir, de caractère ? Oui.

Il est des hommes qui résistent aux sourires, aux menaces. Dans la contradiction ils sentent leur vigueur augmenter. Ils sont debout, toujours sur la brèche, pour défendre les plus saintes causes, attendant les coups de l'adversaire, les provoquant au besoin ; leur vie c'est la lutte, plus elle est acharnée, plus ils vivent. Souvent, c'est à ces hommes d'action que s'applique cette sanglante parole du Père Lacordaire : " Le plus valeureux capitaine peut n'être qu'une femme le lendemain d'une victoire, et ses cicatrices ne couvrir qu'un caractère débile et sans portée."

Les uns succombent sous le coup de la flatterie. Avec un compliment qui n'a souvent même pas l'apparence de la sincérité, vous faites de ces hommes tout ce que vous voulez. Dans une élection vous manque-t-il une voix ? flattez et vous l'aurez, ce sera peut-être celle de votre plus irréductible adversaire. Etes-vous sous le coup d'une grave

---

(1) P. Lacordaire.

(2) Daniel III. 16.

suspicion, avez-vous la réputation d'être un niais et un ignorant? flattez et vous deviendrez blanc comme neige, flattez encore et vous serez bientôt sacré grand homme. Vanité humaine ! tes hochets sont bien vils et bien méprisables, cela importe peu. Avec eux, l'homme habile peut mener le monde. Ils sont rares, très rares ceux qui ne se laissent pas méduser par ce misérable chiffon qu'on agite sous leurs yeux, en se moquant d'eux.

D'autres succombent sous les coups du grand ennemi qui tyrannise tant d'âmes. Ils ne savent pas résister aux charmes et aux séductions de ces êtres de malheur, qui, postés en embuscade à tous les carrefours où passe les jeunes gens, n'ont pas d'autres joies que de les faire rouler avec eux dans la boue, car, paraît-il, les naturalistes l'ont observé, le grand plaisir de certains animaux immondes c'est de se vautrer dans la blancheur des lis. A ce minotaure du plaisir, ils sacrifient leurs jeunes années, leur honneur, leur force, et même leur vie. Sans opposer la moindre résistance, ils suivent les plus grossiers instincts de la chair et les plus honteux appels de la volupté.

D'autres enfin se laissent éblouir par le brillant de l'or et le miroitement des honneurs. Pour une dignité, pour un morceau de ruban, vous voyez des hommes qu'on croyait irréductibles, se mettre à genoux devant des êtres qu'ils méprisent, s'en faire les esclaves et les plats valets. Pour devenir roi, même dans une bicoque, pour commander à quelques uns de leurs semblables, qu'est-ce que certains ne feraient pas ?

" Vous l'avez vu ce jeune homme de talent, de mérite et d'espérance, bien instruit, bien élevé, diplômé, sachant parler, écrire, agir ; mais sans fortune, sans protection, sans carrière. Il est arrivé à ce carrefour de la vingtième année, où l'homme doit décider de la direction de sa vie. Quelle voie, sera la sienne ? Il y a la droite, il y a la gauche. Aller droit devant lui, travailler, étudier ; s'enfermer tout le jour dans un comptoir, un cabinet d'affaires, un laboratoire, une étude, mais pour arriver à quoi ? et en combien de temps ? Il se regarde : son habit râpé, sa bourse plate, la dernière lettre de sa famille qui ne peut rien pour lui... Alors à lui aussi une voix s'est fait entendre : " Viens à nous. Nous sommes le pouvoir, la faveur,

la fortune, le crédit, la force. En veux-tu ta part, ta belle part ? Tu as le savoir, l'intelligence, le caractère, un bras, une parole, une plume ; l'avenir est à toi ! Il n'y a pour cela qu'à vouloir. Le veux-tu ? Veux-tu être des nôtres, te prêter à ce jeu, t'affilier à cette loge, t'atteler à ce journal, travailler cette candidature, pousser cette affaire telle qu'elle... Tout cela, c'est de l'or, jeune homme, et pour le ramasser, il n'y a qu'à se baisser... —Oui, mais il faut se baisser ! Le jeune homme a tourné le dos à toute fortune, à tout avenir, à tout poste et carrière d'honneur et de profit. Il ne sera rien. Qu'importe ? Du moins le veau d'or ne l'aura pas vu fléchir le genou et se mêler à la danse sacrilège d'Israël. Il n'adorera que Dieu et ne servira que lui " (1).

Ce jeune homme a du caractère. Il en faut beaucoup pour résister à la flatterie, pour tenir la bride à des passions indomptées et qui promettent des plaisirs, il en faut pour rester pauvre quand avec un mot on pourrait être riche et heureux. Il n'y a que les volontés fortes qui sont capables de résister. Et ceux-là seuls sont des caractères véritables qui agissent ainsi.

Il reste un dernier obstacle, le plus redoutable de tous : c'est le temps, la monotonie du temps. Pour lutter contre cet obstacle, il faut la persévérance. Ce sera le sujet de notre prochain article.

(A suivre)

Fr. A. Vuillermet, O. P.

—— o ——

(1) Mgr Baunard — *L'Evangile du Pauvre*, page 110.

Le Sacrifice de la Messe

LE sacrifice de la Messe est, en premier lieu, la représentation et le renouvellement du sacrifice de la Cène.

Le Jeudi-Saint, au soir, quelques heures avant d'être arrêté par Judas le traître, Jésus avait réuni au Cénacle les douze apôtres. Ensemble, conformément à la loi mosaïque, ils mangèrent l'agneau pascal. Jésus lava ensuite les pieds de ses apôtres ; puis, il regagna sa place. Devant lui, sur la table, il y avait du pain et un calice contenant du vin. Jésus prit d'abord le pain entre ses mains saintes et vénérables ; il le bénit, le rompit et le distribua à ses apôtres en disant : " Prenez et mangez ; ceci est mon corps qui sera livré au supplice."

Ces paroles signifiaient : Ce que je tiens dans mes mains, cette substance nutritive qu'on appelle du pain, je la change, je la convertis en la substance de mon corps. Du pain, il ne reste plus que les apparences extérieures ou espèces ; sous ces apparences, il y a maintenant mon corps avec mon âme et ma divinité et je me donne à vous comme la nourriture de vos âmes.

Quand les apôtres eurent mangé de ce pain devenu le corps de leur Maître bien aimé, Jésus prit le calice ; il rendit grâces à Dieu et il présenta ce calice à ses apôtres en disant : " Buvez tous, ceci est mon sang, le sang du nouveau testament, le sang qui sera versé pour la rémission des péchés."

Après la consécration du pain et la consécration du vin, Jésus intima ce commandement à ses apôtres : "Ce que je viens de faire, faites-le en mémoire de moi." Par cette parole créatrice, Jésus avait élevé ses apôtres à la dignité de prêtres et d'évêques.

Voilà ce qui s'est passé à la Cène. Regardons maintenant ce qui se passe à l'autel, à l'heure du sacrifice de la messe.

Sur l'autel, il y a également du pain et du vin. Le pain, c'est la blanche hostie qui repose sur la patène ; le

CALENDRIER DU MOIS DE FÉVRIER

—1906—

CALENDRIER DOMINICAIN (du Canada et des Etats-Unis)		CALENDRIER ROMAIN (des provinces ecclés. de Québec, Montréal et Ottawa).
FÊTES		FÊTES
S. Ignace, E. M., doub.	1 Jendi	S. Ignace, E. M., doub.
PURIF. B. V. M., t. d.	2 Vend.	PURIF. B. V. M., d. 2. cl.
S. Blaise, E. M., simp.	3 Sam.	S. Hilaire, E.D., doub.(14 janv.)
5 *Ep.* S. André Corsini, E. C.,d.	4 DIM.	5 *Ep.* S.André, E.C.,d.Sol.Purif
Ste Agathe, V.M.,d. (Sol.Purif.)	5 Lundi	Ste Agathe, V. M., d.
Ste Dorothée, V. M., d.	6 Mardi	S. Tite, E. C., doub.
S. Romuald, Ab., doub.	7 Merc.	S. Romuald, Ab., doub.
S. Jean de Matha, C., d.	8 Jeudi	S. Jean de Matha, C , d.
B. Bernard Scammaca, C., d.	9 Vend.	S. Cyrille d'Alex., E. D., d.
Ste Scholastique, V., d.	10 Sam.	Ste Scholastique, Vve, d.
SEPTUAGÉSIME	11 DIM.	SEPTUAGÉSIME, 2 cl., sem.
B. Réginald, C., d.	12 Lundi	Appar. B. V. M., d. m.
Ste Catherine de Ricci, V., t. d.	13 Mardi	Prière de N. S., d. m.
B. Nicolas Paléa, C., t. d.	14 Merc.	S. Ildefonse, E. C., doub.
B. Jourdain de Saxe, d.	15 Jeudi	SS. 26 MM. Japonais, d.
B. Grégoire X., P. C., d.	16 Vend.	De la férie
SS. 7 Fondateurs, CC., d.	17 Sam.	De l'Imm.-Conception, sem.
SEXAGÉSIME	18 DIM.	SEXAGÉSIME, 2 cl., sem.
B. Alvare, C. d.	19 Lundi	De la férie
Passion de N.-S., d.	20 Mardi	Passion deN.-S., d. m.
B. Aimon, C., d.	21 Merc.	De la férie
Transl. Ste Cath. Sienne,V.,t.d.	22 Jeudi	Chaire S.Pierre à Antioche,d.m.
Vigile, S. Pierre Dam., E. D.,d.	23 Vend.	*Vig.S.Math.*S.Pierre D.,E.D.,d.
S. MATHIAS, Ap., 2 d.	24 Sam.	S. MATHIAS, Ap., d. 2 cl.
QUINQUAGÉSIME	25 DIM.	QUINQUAGÉSIME, 2 cl., sem.
Épousailles de la Ste Vierge,t.d.	26 Lundi	De la férie
Prière de N.-S., t. d.	27 Mardi	De la férie
LES CENDRES	28 Merc.	LES CENDRES

A nos abonnés

N. B.—Le **Samedi** de chaque semaine, une **messe basse** est dite en notre église du Rosaire, à l'intention de nos **abonnés**

Indulgences de Février 1906

I.---Indulgences communes à tous les mois

LE Ier DIMANCHE (le 4.)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. Plénières :

1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la conf., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24) ;
3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25) ;

Le 2e DIMANCHE (le 11.)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU 3 Indulg. :

1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis., Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
3.—Indulgence partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE, (le 25.)

À TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *récité avec d'autres* au moins *le tiers du rosaire, 3 fois par semaine, Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

II.---Indulgences propres au mois de février.

I.--INDULGENCES FIXES

Tiers-ordre de S. Dom. : Absolut. génér. avec indulg. plén.

CONFR. DU S. ROSAIRE, indul. plén. : *Cf. Cm. Vis.* (dès les I vêpres) *Pr.* (C. 27) ; Indulg. de 10 ans et 10 quarant., si l'on réciie le *rosaire entier* (C. 14) ; Indulg. de 7 ans et 7 qnarant., si l'on récite *le tiers du rosaire* (C. 16) ; Indulg. de 100 j. (C. 18).

5 (*AU LIEU DU* 4) : IER ANNIVERS. DES DÉFUNTS DE L'ORDRE.

CONF. DU S. ROSAIRE, indulg. plén. : *Assist.* à l'off. des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. 49).
CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS, indulg. plén. : *Assist.* à l'office des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. V).

13.—Ste Catherine de Ricci, Vierge dominic.

À TOUS LES FIDÈLES (a) : *Vis.* d'une église de dominicains et *Pr. Cf. Cm.* (Benoit XIII.)

II.--INDULGENCES MOBILES

Dim de la Septuagésime (*le 11*), de la Sexag. (*le 18*) et de la Quinquag. (*le 25*).
CONFR. DU S. ROSAIRE ; indulg. de 30 ans et 30 quarant. ; *Vis.* 5 autels (b) dans une église ou chapelle publ. (Stat. rom.) et *Pr.* (C. 32).

Mercredi des Cendres (*le 28*).

CONFR. DU S. ROSAIRE : indulg. de 15 ans et 15 quarant. : *Vis.* 5 autels (b) dans une église ou chapelle publ. (Stat. rom.) et *Pr.* (C. 32).

J. S. PRÊTRE.

(a) Cette indulgence peut être gagnée par tous les fidèles dans une église de dominicains mais les confr. du S. Rosaire *seuls* ont le privilège, là où il n'y a pas d'église de domin., de la gagner dans l'église de la confr.

(b) Il faut se déplacer pour distinguer ces 5 visites. Comme la plupart de nos églises ont 3 autels, on peut, après une première visite au maître-autel, visiter les trois autels en commençant par un des latéraux et en allant à la suite, puis terminer par le grand. Quand il y a 5 autels (ou plus comme à Notre-Dame de Montréal), on visite 5 autels différents. Il faut répéter les mêmes prières ou d'autres à chaque autel.

BIBLIOGRAPHIE

LIBRAIRIE BLOUD, 4 rue Madame, Paris.

L'Enseignement de Jésus, par Mgr Pierre Batiffol, recteur de l'Institut Catholique de Toulouse, prix franco 4 fr.

Sous ce titre, l'historien embrasse les grandes lignes et les idées organiques de l'enseignement du divin Maître. Pareille synthèse n'est pas une présentation totale de l'enseignement de Jésus, lequel n'est intégré que si l'on unit le quatrième Evangile et la tradition chrétienne aux données fournies par les trois Synoptiques. Mais cette synthèse, partielle, préalable, est la base scientifique, sans laquelle rien ne se construit solidement, à s'en tenir loyalement à la méthode historique.

L'*Enseignement de Jésus* se trouve être, qu'on le veuille ou non, une réponse à l'*Evangile de l'Eglise*. Le Recteur de Toulouse, cependant, s'est tenu en dehors de toute controverse, comme aussi bien en dehors de toute apologétique : il n'a voulu faire qu'un exposé historique.

L'introduction du livre est consacrée à montrer comment la tradition synoptique, en ce qui concerne l'enseignement de Jésus, est d'une authenticité substantiellement inattaquable.

Le Lys. – Entretiens sur la noblesse d'âme chez la jeune fille, par le R. P. P. Badet, franco 3 fr. 50c.

Ce n'est pas sans raison que saint Bernard compare la vierge chrétienne au lys. Par l'innocence de son âme, ne semble-t-elle pas posséder la candeur immaculée et, par la tendresse de son cœur délicat, le chaste et suave parfum de cette fleur ?

Le présent ouvrage a précisément pour objet de montrer dans ce chef-d'œuvre de la nature le modèle symbolique sur lequel doit se former l'âme de la jeune fille pour devenir à son tour un chef-d'œuvre du monde moral. On ne saurait trop, dans le siècle où nous vivons, siècle matérialisé et corrompu, inviter nos jeunes chrétiennes à se souvenir que leur gloire sera toujours de s'épanouir au milieu de nous, dans l'idéal d'une foi vive et d'une vertu sans tache.

Ceux qui ont lu les précédents ouvrages de l'auteur ne doutent pas que l'auteur n'ait su conduire avec un art parfait la gracieuse comparaison qui fait le charme de cet ouvrage à la fois plein de doctrine et de poésie.

Traité Elémentaire de Zoologie et d'Hygiène, par l'abbé V. A. Huard, volume in-8° de VIII, 260 pages, illustré de 202 gravures dans le texte.

Le premier ouvrage de ce genre qui ait été publié dans la province de Québec. Le seul traité d'histoire naturelle qui ait été fait spécialement au point de vue de la province de Québec.

Prix : l'ex., $0.75.—*Franco*, $0.82.—$8.00 la doz.

En vente : Au Secrétariat de l'Archevêché de Québec. Au Musée du Parlement, Québec. Chez les principaux libraires de Québec et de Montréal.

DECLARATION.—Le Rédacteur et les collaborateurs de la *revue Le Rosaire* déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions d'Urbain VIII, dans sa constitution *Sanctissimus*.

vin, c'est ce liquide contenu dans une burette. En face de ces deux réalités qui vont devenir le corps et le sang de Jésus-Christ, il y a un prêtre comme au Cénacle. Ce prêtre représente Jésus ; il est son continuateur, il agit en son nom ; que dis-je? il est tellement identifié avec Lui qu'il dit comme Jésus, au moment de la consécration : Ceci est mon corps ; ceci est mon sang. A l'autel, l'homme, pour ainsi dire, disparaît ; c'est Jésus qui parle et qui accomplit le mystère. Comme à la cène, il y a aussi à l'autel la distribution du corps de Jésus. Cette distribution faite aux fidèles s'appelle la communion.

Tels sont tous ces traits de ressemblance et de conformité. Je puis donc affirmer que le sacrifice de la messe représente et renouvelle le sacrifice de la Cène. Mais le sacrifice de la Cène annonçait clairement un autre sacrifice, car Jésus avait dit : Ceci est mon corps qui sera livré au supplice ; ceci est mon sang qui sera répandu."

Quand donc s'est accomplie cette immolation du corps de Jésus et cette effusion de son sang ? Vous me répondez : Ce fut pendant les longues et cruelles heures de la passion. Le sacrifice de la croix, c'est le sacrifice qui a sauvé le monde. Or, le sacrifice de la messe est également la représentation et la rénovation du sacrifice de la croix.

Il est sa représentation. Considérez l'autel. La croix y figure partout ; elle surmonte l'autel et domine le tabernacle. Partout apparait le signe de la croix ; il est marqué cinq fois sur la pierre sacrée, il est imprimé sur l'hostie, il est gravé sur le calice, il est reproduit sur les vêtements du prêtre. Pendant les saints mystères, le prêtre trace le signe de la croix seize fois sur lui-même et vingt-neuf fois sur l'hostie ou le calice. La ressemblance entre les deux sacrifices est donc vraiment remarquable.

Cependant, à la messe, il y a plus qu'une représentation ; il y a la rénovation non sanglante du sacrifice de la croix.

Expliquons cette proposition.

Lorsque le prêtre, au moment de la consécration s'incline sur la blanche hostie en proférant les paroles mêmes de Jésus-Christ ; lorsqu'il dit : "Ceci est mon corps" cette parole sacramentelle se comporte comme un glaive mystérieux, acéré et impitoyable et elle met sous les appa-

rences du pain la substance du corps de Notre Seigneur De nouveau, le prêtre s'est incliné, cette fois, sur le calice ; de nouveau, il a parlé et cette autre parole sacramentelle : "Ceci est mon sang" a mis sous les apparences du vin la substance du sang précieux de Notre-Seigneur.

Or quand on met, d'un côté, le corps d'un homme et qu'on place, d'un autre côté, son sang répandu, que fait-on ? On l'immole ! Car un corps séparé de son sang n'est plus un corps vivant ; c'est un cadavre. Tel est le tragique et touchant mystère qu'accomplissent les paroles sacramentelles. Ah ! je le sais bien, notre Dieu, Jésus ressuscité et glorieux ne meurt plus et il n'aura plus jamais son corps séparé de son sang comme sur la croix. Mais si l'union indissoluble de ce corps et de ce sang persiste à l'autel dans chaque hostie consacrée et dans chaque calice consacré, c'est seulement d'une façon indirecte et par concomitance, comme disent les théologiens, puisque directement le prêtre a mis, d'un côté, le corps et de l'autre, le sang.

C'est ainsi que la messe, par cette immolation ou ce sacrifice, non seulement nous rappelle le sacrifice de la croix comme un tableau rappelle un événement historique, mais elle renouvelle, d'une manière miraculeuse et non sanglante, le grand sacrifice de la croix.

En conséquence, nous sommes autorisés à déclarer que la messe remplit les conditions du sacrifice ; elle en possède les éléments essentiels : elle est l'offrande d'une chose sensible et extérieure, le corps et le sang de Jésus-Christ renfermés dans les espèces du pain et du vin ; — cette offrande est faite à Dieu et à Dieu seul ; — elle est faite par un ministre légitime, par Jésus-Christ, le prêtre souverain selon l'ordre de Melchisédech et par les prêtres, ses représentants et ses continuateurs ; — il y a immolation réelle de la victime et la victime n'est pas seulement offerte, mais consommée par la communion du célébrant et des fidèles.

Fr Antonin Maricourt, O. P.

—— o ——

Les Dominicaines du Rosaire Perpetuel

LE 17 Novembre dernier on a célébré le vingt-cinquième anniversaire du premier couvent des Dominicaines dites *du Rosaire Perpétuel.* Nous ne pouvons passer ce fait sous silence en cette Revue du Rosaire, et nos lecteurs trouveront plus bas la liste complète des essaims joyeux sortis de cette première ruche.

Cependant il nous parait juste, avant cette énumération, de rappeler ici que l'idée de cette perpétuité du Rosaire en des monastères de religieuses remonte vingt ans plus haut, jusqu'au vénérable Père Marie-Ambroise Potton, et même avant lui, au Révérend Père Marie-Augustin Chardon. Sous l'inspiration du ciel, ils conçurent vers 1860, cette belle et pieuse pensée ; bien plus, ils la réalisèrent dans une certaine mesure au Couvent de Mauléon. Cette récitation perpétuelle du Rosaire semble, il est vrai, ne s'être pas maintenue définitivement dans cette maison du second Ordre, à raison sans doute de la rigueur des observances monastiques ; il convient toutefois, il est même de toute justice de la mentionner ici.

Dans un petit ouvrage publié en 1863 par le Père Potton sous ce titre " Le Rosaire et l'adoration Eucharistique " il fait parler ainsi la Très Sainte Vierge :

" J'ai déjà mon premier couvent du *Rosaire Perpétuel* et du *Rosaire Adorateur.* C'est un Couvent de l'Ordre de mon serviteur Dominique, car je ne pouvais choisir ailleurs ayant élu ce saint pour l'instituteur de mon Rosaire. Je ne pouvais pas non plus oublier les grands services que son Ordre a rendus dès sa naissance, au culte de l'Eucharistie ; c'est donc chez lui que je devais choisir ce premier germe.

" C'est un germe.. petit encore.. presque tout à fait inconnu jusqu'à cette heure.. Mais regarde la parabole, où Jésus, mon divin Fils, a consigné l'histoire de l'Eglise. La graine de sénevé est la plus petite de toutes ; mais quand elle s'est développée, elle devient un grand arbre, qui couvre de son ombre un vaste espace, et qui sert aux oiseaux du ciel de refuge et de séjour. Ainsi toutes les

institutions surnaturelles, tous les Ordres religieux, toutes les dévotions vraiment pieuses commencent par un petit germe... faible, obscur, inconnu, caché sous terre....

" Mais les temps sont arrivés où le germe doit devenir un grand arbre, où beaucoup d'autres couvents doivent marcher dans cette voie ; où, jour et nuit, des âmes saintes, séparées de tout commerce avec le monde et pleines de vertus et de mérites, doivent chanter, tout à la fois, mes louanges et les louanges de Jésus-Eucharistie !....

Ces pages, imprimées en 1863, établissent péremptoirement que, dès cette époque, le Couvent de Mauléon était un Monastère du Rosaire Perpétuel.

Plusieurs toutefois désirèrent bientôt faire davantage, et établir une Congrégation de Dominicaines dont le but spécial serait de rendre un perpétuel hommage à Jésus et à Marie par le Rosaire. L'élue de la Providence pour réaliser ce noble dessein fut une des filles spirituelles du Père Potton, à laquelle il avait donné l'habit à Mauléon le 30 Août 1856.

Sur cette nouvelle Congrégation et ses fondations diverses, nous recevons de Baltimore d'intéressantes pages que nous sommes heureux de citer ici, en y joignant nos vœux les plus ardents pour l'extension de plus en plus grande de cette admirable institution.

"Le 17 novembre 1880 naissait, sur le tronc plus de six fois séculaire de l'Ordre de Saint-Dominique, l'humble rameau qui allait devenir la belle branche du Rosaire Perpétuel. Le 17 novembre 1905 était donc le vingt-cinquième anniversaire, le premier jubilé de ce fait mémorable. Depuis de longs mois déjà, nos chers Monastères se préparaient avec grande liesse et ferveur à le célébrer dignement, surtout celui qui a l'incomparable bonheur et privilège d'abriter sa Fondatrice vénérée sur la terre étrangère. Il y a eu chez tous, mais très particulièrement chez celui-là, avec mille chants d'amour et d'actions de grâces, mille bénédictions et ardentes prières pour cette âme élue par DIEU lui-même à la gloire de sa divine Mère dans les *jardins fermés* du Rosaire Perpétuel.

"A l'occasion d'une solennité si touchante, qu'il nous soit permis de satisfaire aux désirs de nos amis, en leur donnant l'historique rapide, mais fidèle, des diverses fondations qui se sont succédées, pendant ce quart de siècle, chez les Dominicaines du Rosaire Perpétuel.

"Un religieux des Frères-Prêcheurs de la province de France avait eu un jour, aux pieds de MARIE, la grande et belle pensée, déjà manifestée en

1863 par le P. Potton, de fonder des monastères où le Rosaire de la très Sainte Vierge serait perpétué nuit et jour à l'ombre du cloître. Cette pensée fut réalisée à l'arrivée de la T. R. M. Rose de Sainte-Marie, religieuse de ce couvent de Mauléon, qui s'était montré si pieusement jaloux de raviver la primitive observance parmi les communautés du second Ordre en France.

"Ce fut un sacrifice immense, et dont DIEU seul connaît le prix, que ce sacrifice demandé au nom de l'obéissance à cette jeune religieuse, dont tout le rêve était de vivre et de mourir cachée dans son cloître tant aimé. Elle le quittait pour aller à un inconnu plein de quels labeurs, de quelles difficultés et souffrances, seule et sans secours ! Mais qui a JÉSUS a tout. La T. R. M. Rose de Sainte-Marie avait avec elle le Tout-Puissant prêt à la seconder. Il ne l'abandonna pas. Le 17 novembre 1880, elle arrivait donc à Bonsecours Permwelz (Belgique), où les trois premières pierres de la fondation, confiées jusque-là à une de nos maisons du Tiers-Ordre enseignant, étaient venues la rejoindre. De suite, elle établit la vie régulière dans la communauté naissante ; avec une vaillance toute surnaturelle, elle initia ses filles à la récitation de l'Office divin, à l'accomplissement des observances monastiques, calquées sur celles du second Ordre, et ce fut un spectacle ravissant aux anges et aux hommes que ce fonctionnement des exercices religieux, se succédant en dépit du petit nombre des sœurs, avec une exactitude touchante.

"Malgré des difficultés indescriptibles et peut-être insurmontables pour toute autre, la jeune fondatrice sollicite en 1882, l'appui du R. P. Iweins, de suave mémoire, et, de concert avec cet apôtre du Rosaire en Belgique, qui lui assure son dévouement, elle transfère sa petite communauté de Bonsecours-Permwelz à Louvain, où elle devait plus facilement se développer. Bientôt, la nécessité de constitutions, mieux adaptées au genre de vie des Dominicaines du Rosaire Perpétuel, l'amènent à en rédiger de spéciales avec le concours du R. P. Potton, si remarquable par des travaux de cette sorte et par sa grande sainteté : c'était en 1883.

"L'Œuvre commençait à s'épanouir au soleil de la sainte Eglise ; en 1884, Léon XIII daigne bénir et louer hautement ces heureux débuts, et le Chapitre général de l'Ordre, réuni à Louvain en 1885, fait de même.

"Infatigable de dévouement et d'heureuse initiative, la T. R. M. Rose de Sainte-Marie, surmontant les obstacles semés toujours plus nombreux sur ses pas, arrive à donner à ses filles, en 1891, un Coutumier imité de celui Mauléon. En cette même année, elle fonde en France le monastère de Bonsecourrs-Rouen, et envoie un essaim de ses filles à West-Hoboken, dans les Etats-Unis.

"Appelée à Dinant (Belgique) en 1895 par le R. P. Iweins, qui lui avait demandé instamment d'y préparer une fondation, elle ouvre là, la-

borieusement mais victorieusement, un nouveau monastère de l'*Ave*, à la grande joie de tous.

"De son côté, en 1897, West-Hoboken, que la vénérée fondatrice avait visité et encouragé dès ses débuts, essaime à son tour, d'abord à Milwaukie dans le Wisconsin, puis dans le Maryland à Baltimore en 1899, et encore à Camden, près de Philadelphie, en 1900.

"Au mois d'avril 1903, les tristes événements de France obligent la communauté de Bonsecours-Rouen à chercher un asile à l'étranger. A la prière des Sœurs de Baltimore qui ne se développent point, elle abandonne le projet très avancé de passer en Angleterre et vient en Amérique se fondre avec les chères Baltimoriennes, en s'établissant au faubourg d'Irvington. Là, sous le regard vigilant d'un zèle qui ne cesse d'aviver la flamme divine, la sève religieuse circule généreuse et abondante, prouvant que sur les bords de Chesapeake comme sur les rives de la Seine, elle sait multiplier les fleurs et les fruits, et s'affranchir des difficultés du climat dans les âmes régulières et fidèles.

"En attendant des jours meilleurs, qui lui permettent le retour bien désiré dans la patrie, le monastère de Baltimore Irvington, trompe son exil en s'élevant de plus en plus vers le ciel. S'il a toujours dit, avec la séraphique Vierge de Sienne, que la religion de son bienheureux Père saint Dominique est "toute large, toute fleurie, toute parfumée", il ajoute que l'atmosphère du Rosaire Perpétuel a quelque chose de plus suave encore. La vie des cloîtres de l'*Ave*, avec sa simplicité, sa douce paix, son esprit de famille et de sainte enfance spirituelle, leur donne un cachet de joie céleste, qui est, en effet, un véritable attrait. C'est l'influence de MARIE à coup sûr. Mille fois heureures sont dès cette terre celles de ses enfants qui subissent une si auguste influence, gage certain du bonheur du ciel !

"Et maintenant que le Rosaire Perpétuel a vaincu les immenses difficultés de ses débuts, qu'il marche plus vaillamment encore, si possible, et, qu'à la date de ses noces d'or, il ait bon nombre de victoires à enregistrer : à l'unique gloire de MARIE sa Reine à jamais bénie, et à la consolation de sa fille chérie, notre si chère et si vénérée Mère fondatrice. C'est le double vœu des enfants, des fleurs de cette nouvelle branche dominicaine, qui n'ont vécu que de ce double amour, leur unique soutien pendant vingt-cinq ans."

Le Premier Colon Canadien = Louis Hebert

(Suite)

II.—Voyage en Acadie

DE retour dans la mère patrie, le premier soin de M. de Poutrincourt fut de se rendre à Paris, avec son fils, et peut-être aussi Louis Hébert, pour montrer, au Roi lui-même, quelques-unes des productions nombreuses qui croissaient en Acadie. Il voulait obtenir du roi, la permission de continuer les travaux de colonisation qu'il avait commencés. Ayant obtenu pour son fils la commission de M. de Monts, M. de Poutrincourt ne perdit point son temps. Il équipa deux navires. Il en donna le commandement à son fils, M. de Biencourt. En même temps il adressait au Souverain Pontife, une lettre respectueuse pour lui demander de bénir son entreprise. Dans cette lettre il est dit que : "le " but du Sieur de Poutrincourt est d'établir la religion " catholique en la terre qu'il a plu à sa Majesté lui oc- " troyer, et à icelles amener les pauvres peuples" (1).

Cette lettre fut reçue avec bienveillance à Rome, et le Saint-Père, envoya sa bénédiction aux voyageurs, qui s'embarquèrent le 5 avril 1608 sur deux vaisseaux commandés par le Sieur de Biencourt.

Quant à de Poutrincourt il ne quitta son manoir de Saint-Just, que deux ans après. Au mois de février 1610, il s'embarqua sur un navire chargé de vivres, de meubles et d'instruments de toutes sortes. "Louis Hébert, dit " Sulte, ne voulut point perdre cette occasion de revoir un " pays qu'il affectionnait, et où il avait espéré s'établir " pour jamais". Ce navire partit de Dieppe le 15 février 1610, et n'arriva à Port Royal qu'au mois de juin. La traversée avait duré quatre longs mois. A peine débarqué avec son monde, de Poutrincourt se mit en frais de réparer les habitations pour les mettre en état de recevoir les familles de ses compagnons. Il conseilla à tous, de profiter de l'embarquement de son épouse pour les enga-

(1) "Lescarbot". Histoire de la Nouvelle-France.

ger à faire passer dans le pays leurs femmes et leurs enfants.

Madame de Poutrincourt arriva sur le navire "la Grâce de Dieu" en compagnie des Pères Biard et Masse, Jésuites. Cette dame et Marie Rollet, épouse de Louis Hèbert, sont les deux premières françaises qui soient passées en Canada.

L'arrivée des Jésuites fut saluée avec joie et l'on comprend facilement que ces pionniers avaient besoin des secours de la Religion pour les aider dans leur noble entreprise. Ces premiers soldats du Christ, qui venaient sur nos bords commencer leur œuvre d'évangélisation furent les devanciers de ces autres héros qu'on appelle Brébœuf, Lallemand, Jogues, Garnier, qui eurent le bonheur de verser leur sang pour la foi. Qu'ils sont nombreux, ces apôtres que la France chrétienne envoyait jadis par tout le monde païen, porter les lumières de l'Evangile et les bienfaits de la civilisation. Car, à la France, la fille aînée de l'Eglise, était confié la mission sublime d'envoyer dans tous les coins du globe, des apôtres infatiguables qui devaient jeter dans les âmes des barbares, les premières semences du christianisme. Cette France, si noble, si chevaleresque d'autrefois, semble dans ces derniers temps, faillir à la mission que Dieu lui a tracée. Mais, malgré les persécutions religieuses, malgré les ennemis nombreux qui l'attaquent de toutes parts, il est certain que le ciel ne la laissera pas succomber. Non, les prières de tous les peuples qui lui doivent leur conversion et leur salut, montent sans cesse vers le trône de Dieu, pour intercéder en faveur de la France prévaricatrice. Bientôt, nous en avons l'espoir, la religion catholique, dans notre mère patrie, brillera d'un éclat plus resplendissant que jamais. Et alors, lorsque le vent de la tempête qui passe maintenant sur elle sera apaisé, la France pourra continuer à travers le monde l'œuvre évangélisatrice, qu'elle inaugurait dans notre propre pays il y a trois siècles.

L'hiver de 1610 et 1611 fut extrêmement rigoureux. La famine se fit sentir dans toute sa rigueur à Port-Royal. Cependant "malgré les privations, chacun conservait un bon espoir dans l'avenir de la colonie" (1). Au

(1) "Lescarbot".

mois de juin de l'année 1611, M. de Poutrincourt s'embarquant pour la France, laissa le commandement de Port-Royal, à son fils. M. de Biencourt, par sa douceur de caractère, ses manières engageantes s'était concilié l'affection de ses hommes et des sauvages de l'Acadie. Louis Hébert, lui aussi s'était acquis l'estime de ces indiens, "et, " dit Rameau, les Micmacs s'empressaient auprès de ce " bon ramasseur d'herbes, qu'il prenaient volontiers pour " un être extraordinaire (1)."

La conduite du chef sauvage, Henri Membertou, nous montre bien la confiance que ces indiens avaient pour les Français. Atteint d'une maladie sérieuse, il partit de la Baie Sainte-Marie pour se mettre sous les soins des Jésuites et de Louis Hébert. Ceux-ci redoublèrent de charité envers le pauvre malade : "le Père Ennemond, Massé," disent les Relations de 1611, "l'avait logé dans " son lit, le Père Biard, fut bien aise de l'occasion de " charité que Dieu lui donnait, et tous deux, se mirent à " le soigner jour et nuit, sans qu'aucun autre les soula- " geât, si ce n'est l'apothicaire, Louis Hébert, qui appor- " tait les médecines et les viandes qu'il fallait lui donner".

Membertou, qui s'était déjà converti au catholicisme, (2) en dépit de tous les bons soins dont il était entouré, mourut : "dans de grands sentiments de ferveur et en fort bon " chrétien". (Relation 1613.)

Monsieur de Poutricourt, en arrivant à Paris, ne fut pas peu surpris d'apprendre, qu'une société venait de se former dans le but d'ouvrir un nouvel établissement. Il aurait désiré que ces nouveaux colons se fussent établis à Port-Royal, mais malgré ses protestations, un navire fut équipé et confié au capitaine La Saussaye. Madame de Guercheville, dont la fortune était considérable en paya les frais. Cette pieuse dame, très influente à la cour, avait pris les Jésuites sous sa protection, et voulait contribuer pour sa part, à la colonisation de l'Acadie.

Trente personnes s'embarquèrent pour l'Amérique

---

(1) Rameau, une colonie féodale, Amérique, vol. I, page 45.

(2) Henri Membertou avait été baptisé le 24 juin 1610. On lui avait donné au baptême le nom de Henri en l'honneur du roi de France.

avec deux autres Jésuites, les Pères Quantin et Gilbert du Thet.

La Saussaye aborda, au Cap de la Hève, en Acadie le 12 mars 1613. En touchant la terre ferme, il fit ériger une grande croix, aux armes de sa protectrice, et là, aux pieds du symbole de la Rédemption, un des Pères célébra la sainte messe. Après cette acte solennel de foi, La Saussaye, se rendit à Port-Royal où il ne rencontra que Louis Hébert, qui commandait à la place de M. de Biencourt, les deux Jésuites et leur serviteur.

Les Relations de 1613, nous racontent ainsi son arrivée. "En l'absence de M. de Biencourt, Louis Hébert, " commandait la place. On lui présenta les lettres de la " Reine, qui ordonnait de laisser partir les Jésuites, pour " leur permettre d'aller où bon leur semblerait : Ainsi ils " retirèrent leurs hardes en bonne paix, et tant ce jour là, " que le suivant, on fit bonne chère à Hébert et à son " compagnon, afin que cette arrivée ne leur fut pas triste. " Au départ, quoi qu'ils ne fussent point dans la disette, " on leur laissa un baril de pain et quelques flacons de vin, à ce que l'adieu fut pareillement de bonne grâce."

Ces nouveaux colons s'établirent sur une île, située à l'entrée de la Rivière Pentagoët, qu'ils appelèrent Saint-Sauveur. Il est certain qu'il eût mieux valu que cette recrue demeurât à Port-Royal, où l'on avait déjà commencé à bâtir, à défricher et à cultiver. Avec ces secours, Port-Royal aurait pu résister aux attaques que les anglais firent contre ces deux colonies en cette même année 1613.

L'établissement de Saint-Sauveur était à peine commencé, que Samuel Argall, sous gouverneur de la Virginie, s'en empara sans coup férir. Après ce premier exploît fait contre le droit des gens, il se dirigea sur Port-Royal. S'en emparer fut pour lui chose d'autant plus facile, qu'il n'y avait personne dans le fort pour le défendre. Port-Royal fut brûlé, et en quelques heures, les édifices que les Français avaient élevés avec tant de difficultés, furent détruits.

Ruiné par la destruction de son Fort, M. de Pontrincourt retourna en France avec ses compagnons. " Il " ramena avec lui Hébert, l'apothicaire parisien, ce doyen " de la colonie acadienne, le seul peut-être, des compa-

"gnons de Lescarbot qui fut resté dans la contrée ; il
" il venait d'y passer quatre ans, et retournait sans doute
" en France, dans l'intention de ramener avec lui, sa famille
" et toutes ses ressources. Mais ni lui, ni de Pontrincourt
" ne devaient revoir l'Acadie" (1).

M. de Poutrincourt, de retour à Paris, se mit au service de son Roi, qu'il servit avec fidélité. Il mourut au champ d'honneur, laissant à son fils ses titres et ses droits sur l'Acadie. Devenu le chef de la famille, de Biencourt revint en Canada et força l'Angleterre à réparer les dommages qu'elle lui avait causés si injustement.

La colonisation de l'Acadie fut reprise avec plus d'ardeur. Malheureusement des guerres fratricides, que les colons se livrèrent entre eux, contribuèrent pour beaucoup à affaiblir cette colonie destinée à devenir le rempart de la Nouvelle-France. Après ces guerres, l'Angleterre entreprit de conquérir ce riche territoire, mais elle dût payer cher cette conquête. L'histoire atteste la vaillance, la bravoure du peuple Acadien ; et dans ces luttes inégales, l'honneur du nom Français fut sauvé. Il se battit si bien, que terrassé et vaincu par le nombre, il fut encore un sujet d'alarmes pour les vainqueurs. Voilà pourquoi le général Anglais conçut un projet aussi ignoble, qu'inouï, dans l'histoire des nations. C'était de disperser, les débris de ce peuple, à travers les forêts, et les villes des Etats-Unis. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette noire tragédie, car tous les Canadiens se souviennent du nom de ce général, Charles Lawrence, qui s'est à jamais couvert de honte aux yeux des nations civilisées.

" Des crimes que l'histoire avec des pleurs raconte,
" Dis, en est-il un seul, plus lâche que le tien ?
" Tu voulais le silence, et voici que ta honte,
" Sera des temps futurs, l'éternel entretien.
" Lawrence, tu croyais cacher ton acte infâme,
" En chargeant ton pays du poids de ton forfait ;
" Mais voici que l'éclat de ta hideuse fâme,
" A fait rougir les tiens, et le grand jour s'est fait" (2).

Louis Hébert, nous l'avons dit plus haut, ne revit plus sa chère Acadie. Rentré en France, "il rencontra

(1) Rameau, Une Colonie Féodale, vol. I page 65.

(2) Fragment de poésie, A. Poisson.

" Champlain, qui avait été avec lui le compagnon de Pou-
" trincourt dans ses premières expéditions, et il ne put
" résister au plaisir de s'associer à son vieil ami ; celui-ci
" avait fondé en 1608, une colonie nouvelle à Québec"(1).

C'est là, maintenant, que nous le verrons à l'œuvre, travaillant avec ardeur au défrichement de ces terres nouvelles. Hébert est donc le premier de ces défricheurs, de ces pionniers qui, par leurs travaux persévérants nous ont conquis ce domaine si beau et si riche, que nous appelons notre patrie. Il est à nous ce pays, que nos pères ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang. Aimons le donc et soyons fiers des progrès qu'il fait ; mais n'oublions pas que pour le conserver nous devons rester fidèles aux traditions du passé. Admirons le courage de ces pionniers qui ont su nous léguer une si large part d'héritage sur ces terres d'Amérique ; car, dit le poète :

" Ils furent grands ces paysans hardis,
" Qui perçant la forêt, l'arquebuse à la main,
" Au progrès à venir, ouvrirent le chemin ;
" Et ces hommes, furent nos pères ! "

Légende d'un peuple, FRECHETTE.

(A suivre)

A. C. DE LISBOIS.

— o —

La legende de l'Aubepine

CONNAISSEZ-VOUS la légende de l'aubépine, cet arbuste aux fleurs parfumées, dont la corolle est immaculée comme la neige de nos hivers ?

Aux derniers jours du printemps, nos chemins et nos guérets sont embaumés des effluves odorantes qui s'échappent de ses milliers de calices agités par la brise.

Savez-vous que les anges eux-mêmes par dela les océans la transplantèrent dans tous les pays, quelques jours après la naissance de l'Enfant-Jésus ?

Voici cette gracieuse légende telle que recueillie dans un vieux manuscrit du moyen âge et racontée aux enfants dans les longues veillées d'hiver.

Chassée par le cruel Hérode, lentement s'en va la Sainte Famille sur le chemin de l'Egypte ; le soleil de midi darde ses rayons brûlants sur

(1) Rameau, page 64, vol. 1. Colonie Féodale.

l'immense plaine de sable ; aussi loin que le regard peut s'étendre, pas un buisson, pas un brin d'herbe.

Le petit âne gris qui porte la Vierge et l'Enfant-Jésus, penche tristement la tête, et manifeste à sa manière en secouant ses longues oreilles combien la chaleur l'incommode.

Nos saints voyageurs, malgré la faim et la soif qui les tourmentent, malgré la sueur qui perle sur leurs membres, ne font entendre aucun murmure ; ils avancent lentement dans le désert, disant à Dieu des paroles d'aquiescement à sa volonté sainte.

Le petit âne gris, moulu de fatigue s'arrête ; Saint Joseph a beau le tirer par la bride, lui dire des paroles encourageantes, le menacer enfin, rien n'y fait ; Joseph et Marie se regardent anxieux ; autour d'eux à perte de vue, s'étend l'immense plaine aride ; et l'Enfant Jésus, qui, seul, pourrait leur venir en aide, semble inconscient du danger, et dort sur le sein de sa mère, souriant à des visions d'anges qui lui font la cour.

Mais le voilà qui s'éveille ; il lit sur le front soucieux de ses parents ; et de sa petite main habituée à semer des étoiles, il fait un signe. A quelques pas, les voyageurs aperçoivent un arbuste épineux, qui a surgi comme par enchantement.

La Vierge descend de sa monture, dégrafe son manteau, l'étend tout près du buisson et y dépose son cher petit Enfant Jésus.

A peine le Dieu fait homme a-t il profité de cette ombre bienfaisante que l'arbuste s'allonge ; à la cime de ses rameaux verts des milliers de fleurs se sont épanouies plus blanches que la neige, plus fraîches que la rosée matinale, plus odorantes que les roses de Galaad.

La Providence qui ne fait rien à moitié a étendu en même temps au pied de l'arbuste miraculeux un superbe tapis de gazon, où pousse discrètement ça et là quelques chardons.

Un petit susurrement apprend aux voyageurs altérés qu'une source vient de jaillir dans leur oasis improvisée.

Pendant qu'ils bénissent Dieu, voilà que des volées d'Angelots s'approchent d'eux. Les uns déposent à leurs pieds de petites corbeilles finement tressées où s'entassent à profusion les fruits les plus rafraîchissants ; les autres, avec des violes, des harpes, des plectres, des lyres, font entendre une musique céleste dont les suaves harmonies enivrent Marie et Joseph d'une paix et d'une douceur infinie.

Le repas terminé, peu à peu l'essaim angélique s'en va ; l'Enfant Jésus se penche vers sa Mère et lui dit de sa voix la plus douce : ma Mère, c'est pour toi que j'ai fait fleurir cet arbuste ; ainsi fleuriront à l'avenir les âmes qui viendront chercher dans ton cœur le repos et la fraîcheur. En souvenir de cette promesse, ce buisson qui nous abrite fleurira toujours dans le beau mois que les chrétiens te consacreront, et je veux que les anges portent ses rameaux par toute la terre, afin que tous connaissent ses

blanches fleurs, que tous respirent son parfum, et que dans tous les sanctuaires il serve d'ornement à ton image bénie."

La Vierge relève le manteau sur lequel l'Enfant s'était reposé ; la pieuse caravane reprend le chemin du désert, et sur un signe de leur Roi, les anges se sont mis au travail ; ils divisent les rameaux de l'aubépine, et s'en vont en diligence les transplanter dans toutes les contrées du monde.

Voilà pourquoi dans les derniers jours de mai nos guérets et nos chemins sont bordés d'un long ruban de fleurs blanches : c'est l'aubépine des anges qui balance à la brise ses corolles parfumées. F. P. G.

—— o ——

Chronique Dominicaine

SOMMAIRE. – Lewiston.—Notre-Dame de Grâce.—Montcalm.—Au collège de France.—Yamaska.—Tiers-Ordre.

Lewiston.—Le 5 janvier 1906, est une date qui marquera dans les fastes de l'Association Saint-Dominique.

Ce jour-là, précédé de la Fanfare et de la compagnie militaire, qui étaient venues à sa rencontre jusqu'au couvent, le T. R. P. Duchaussoy, supérieur de Notre-Dame de Grâce, à Montréal, faisait son entrée dans les salles de l'Association.

Le T. R. P. Duchaussoy est le fondateur de notre société de jeunes gens. Il y a près de vingt ans—le 3 octobre 1886—le T. R. Père réunissait autour de lui quelques jeunes gens que le désir de rester bons et sincères catholiques avait déjà rapprochés et liés ensemble.

La société compte à cette heure, 206 membres. Et ce sont ces 206 fils du T. R. P. Duchaussoy, dont une trentaine ont connu les temps héroïques de l'œuvre, qui, ce soir-là, acclamaient leur père et lui donnaient un témoignage public de leur reconnaissance et de leur amour filial.

Après l'installation des nouveaux officiers faite par le T. R. P. Duchaussoy, un ancien membre de l'Association lut une adresse. Le Réverend Père y répondit par un de ces mots du cœur qui font dire d'un homme : *Il a pris de l'âge, mais il n'a pas vieilli.*

***

Notre-Dame de Grâce.—Le 8 décembre dernier, on bénissait dans notre église quatre statues. St-Domini-

que, Sainte Catherine de Sienne, Saint Vincent Ferrier et Sainte Rose de Lima. C'était la prise de possession par le ciel dominicain de cette église confiée depuis trois ans aux soins de nos Pères.

Le R. Père Gauvreau, ancien supérieur de Notre-Dame de Grâce a prononcé à cette occasion une touchante allocution.

—Le T. Révérend Père Duchaussoy, supérieur de Notre-Dame de Grâce, vient d'être nommé chanoine honoraire de Gap (France), Monseigneur l'Evêque de Gap a voulu reconnaître ainsi le dévouement du révérend Pére pour le célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Laus, chère à tous les cœurs dominicains. C'est là que vécut la vénérable Benoite, la petite bergère qui, nous l'espérons sera bientôt sur les autels.

***

Montcalm.—Tel est le titre d'un drame qu'on jouait tout récemment au Mont Saint-Louis à Montréal.

En notre temps où l'on parle tant de patriotisme et où l'on en comprend si peu les austères devoirs, nous rappeler les exemples de nos pères, les faire revivre sous nos yeux, c'est accomplir une bonne œuvre.

Nous remercions bien cordialement l'auteur de "Montcalm", de nous avoir donné cette leçon de patriotisme. Les applaudissements sympathiques de l'auditoire d'élite qui se pressait dans la salle ont dû lui prouver que tous comprenaient et appréciaient sa généreuse initiative.

Dans un prochain article nous essayerons d'en dégager d'utiles leçons pour nos lecteurs.

***

Au Collège de France.—Le R. P. Scheil, directeur adjoint d'études de l'école pratique des hautes études, (philologie et antiquités assyriennes) vient d'être désigné par ses collègues pour occuper à la Sorbonne la chaire de langue et d'archéologie assyrienne, laissée vacante par la mort de M. Opperti.

Le R. P. Scheil a publié de nombreux ouvrages d'assyriologie, il a pris une part importante aux travaux de la mission de Morgan aux ruines de Suse.

***

A Yamaska.—La Société du S. Nom de Jésus, a so-

lennisé avec ferveur sa fête principale le 1er janvier. Il y a dans les démonstrations religieuses qui réunissent les hommes un cachet de sincérité et de réflexion qui console et réjouit. Durant le triduum plus de cinq cents personse sont approchées des sacrements. "A la messe de communion générale à 6½ hrs, près de trois cents hommes, pères de famille et jeunes gens vinrent donner à Dieu ce gage de leur fidélité aux promesses de la société. Ce n'était pas sans motifs que le R. P. Doyon, prédicateur du Triduum, dans son allocution disait d'un cœur ému, merci à Dieu pour cette joie que tous nous partagions.

A 2½ hrs, à l'office des vêpres il y eut bénédiction de la bannière de la Société et réception solennelle des nouveaux membres.

La Société compte actuellement plus de 230 membres, de ceux qui "s'affirment" et sur qui l'on peut compter.

Le R. P. Doyon pour la deuxième fois a donné le démenti à ceux qui croient qu'il n'y a rien à faire avec les Mascoutains, et il aura raison "d'affirmer qu'il n'y a pas une autre paroisse au Canada, où le jour de l'an est sanctifié comme à St-Michel d'Yamaska".

M. L. Membre de la S. S. N.

***

Tiers Ordre Dominicain.—En la fête de l'Epiphanie, une cérémonie très imposante, avait lieu pour la première fois, dans l'Eglise de St. Grégoire de Nazianze de Buckingham. Seize personnes, au nombre desquels se trouvaient le Rvd E. C. Croteau, Ptre Curé et le Rvd J. G. Desrosiers, Vicaire, s'enrôlaient avec bonheur, sous la bannière de St-Dominique, pour faire partie de cette grande famille du Tiers-Ordre de la pénitence.

L'autel de la Ste-Vierge, ainsi qu'un tableau de St-Dominique, avaient été décorés d'une manière toute particulière pour cette fête. Ce fut le Rvd Père Brosseau, Prieur du Couvent d'Ottawa, qui reçut les novices, agenouillés, à la table sainte.

Ce bon Père, dans une touchante allocution, montra la beauté, ainsi que les grands avantages qu'il y a à toujours demeurer de fervents tertiaires. Cette touchante cérémonie a laissé dans l'âme de tous, une impression des plus délicieuses et que rien ne pourra effacer.

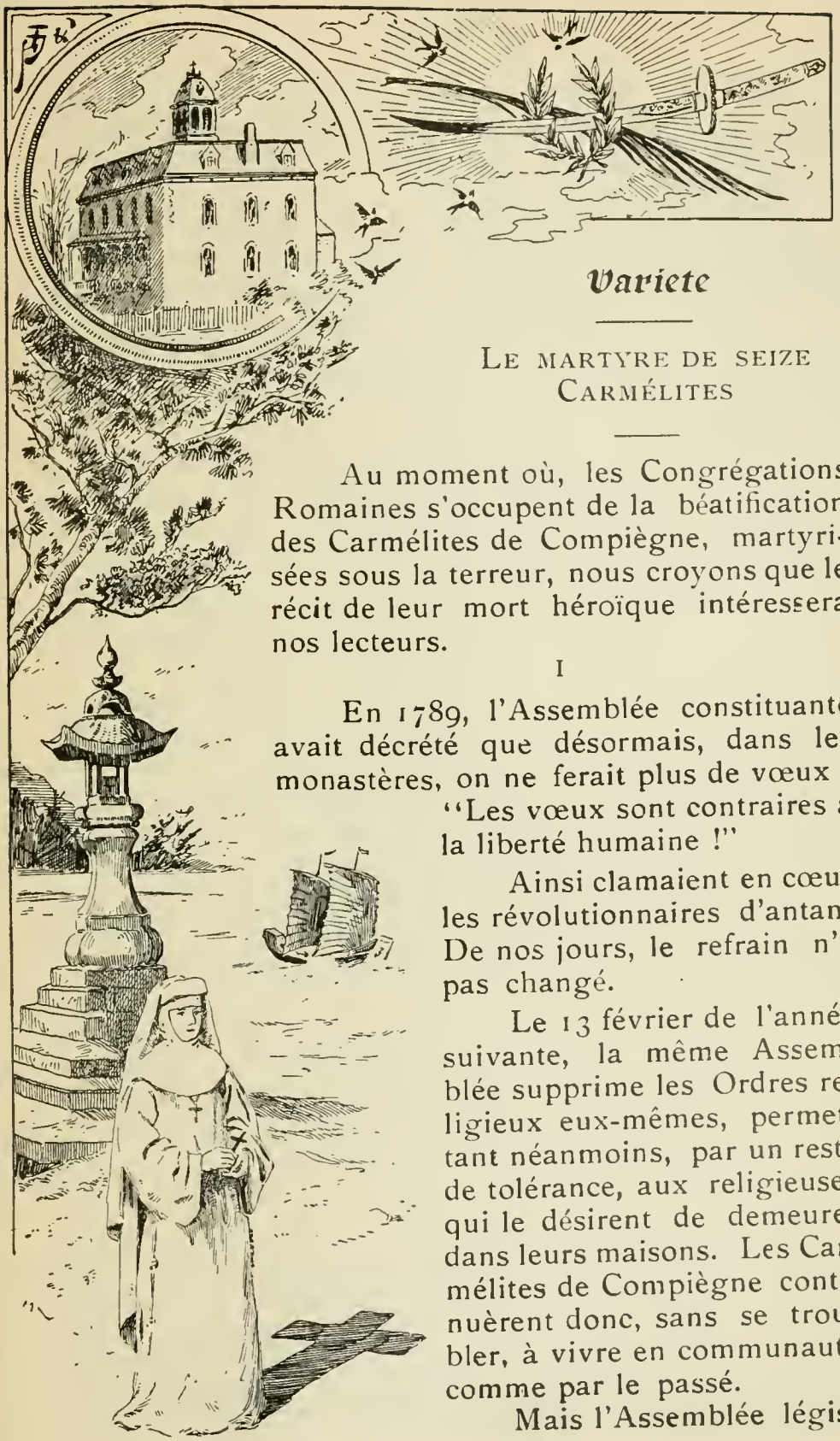

Variete

Le martyre de seize Carmélites

Au moment où, les Congrégations Romaines s'occupent de la béatification des Carmélites de Compiègne, martyrisées sous la terreur, nous croyons que le récit de leur mort héroïque intéressera nos lecteurs.

I

En 1789, l'Assemblée constituante avait décrété que désormais, dans les monastères, on ne ferait plus de vœux : "Les vœux sont contraires à la liberté humaine !"

Ainsi clamaient en cœur les révolutionnaires d'antan. De nos jours, le refrain n'a pas changé.

Le 13 février de l'année suivante, la même Assemblée supprime les Ordres religieux eux-mêmes, permettant néanmoins, par un reste de tolérance, aux religieuses qui le désirent de demeurer dans leurs maisons. Les Carmélites de Compiègne continuèrent donc, sans se troubler, à vivre en communauté comme par le passé.

Mais l'Assemblée légis-

lative, en 1792, acheva l'œuvre de la Constituante. De nouveau, elle décréta la suppression des Ordres religieux, et de plus ordonna que toute maison religieuse serait immédiatement évacuée et vendue.

La Supérieure des Carmélites, femme de tête en même temps que personne de haute vertu, la mère Thérèse de Saint-Augustin, avait prévu l'éventualité d'une expulsion violente, et arrêté depuis longtemps la ligne de conduite à suivre en pareil cas : Avant tout sauvegarder, autant que possible, dans la dispersion, les régles de la vie religieuse.

Fidèles à ce principe, les Sœurs, qu'animait toutes un même esprit, se retirèrent en trois logements séparés, situés dans le même quartier, sur la paroisse Sainte-Antoine de Compiègne, et formèrent à peu de distance les unes des autres autant d'associations particulières.

L'année 1793 et la première moitié de l'année 1794 s'écoulèrent ainsi, dans une tranquilité relative.

Mais au mois de juin 1794, les pieuses vierges du Carmel étaient de nouveau signalées à l'attention des autorités, comme "de ci-devant Religieuses existant toujours en communauté, vivant toujours soumise au régime fanatique de leur ci devant cloître, pouvant entretenir une correspondance criminelle avec les fanatiques de Paris."

Quoi de plus séditieux, en effet, que les pièces saisies : Des lettres où il était parlé de Scapulaires, de prêtres et de neuvaines, une relique de sainte Thérèse, un portrait du roi Louis XVI et une copie de son testament, des images du Sacré-Cœur et un cantique au Sacré-Cœur de JÉSUS !

En attendant qu'on eût informé d'une si importante découverte le *Comité de Salut public*, fonctionnant à Paris, on écroua les seize prévenues dans l'ancien couvent des Visitandines ou de Sainte-Marie de Compiègne, transformé en maison de réclusion.

Mais loin de les abattre, leur détention leur procura la joie de reprendre *en commun* les exercices de leur règle, qu'il leur fallait depuis deux ans pratiquer par groupes séparés. Toutes, ayant à leur tête la Prieure, vaquaient ensemble à l'exercice de l'oraison mentale, chantaient l'Office divin et s'adonnaient de concert, avec une incomparable ferveur, à tous leurs exercices de piété.

II

Quand arriva l'ordre de transférer immédiatement les Carmélites à Paris, celles-ci étaient occupées à laver leurs pauvres vêtements. Longtemps, elles avaient sollicité la faveur de se procurer du linge nouveau ou de laver celui qu'elles portaient. Au bout de vingt jours seulement, on le leur accorda, mais sans leur laisser le temps d'achever la lessive commencée.

La Mère Thérèse supplie que l'on n'oblige pas les Sœurs à partir avec des effets mouillés ; elle demande aussi qu'on leur laisse terminer leur maigre repas avant de se mettre en route. Le maire, un ancien *protégé du Carmel*, lui répond grossièrement :

"—Va, va, tu n'as besoin de rien, ni toi, ni tes compagnes ; depêchez-vous de descendre, les voitures sont là qui attendent."

Les ignobles ingrats ne font jamais défaut, pas plus aujourd'hui qu'en 1794.

Les Carmélites laissèrent là les habits mouillés et leur repas.

Voici donc les seize Martyres sur la route de Paris, les mains liées derrière le dos comme des malfaiteurs, toutes *vêtues de blanc*, car elles avaient eu soin d'emporter, sans doute en prévision de leur martyre, leurs blancs manteaux de chœur. Parties à deux ou trois heures de l'après-midi, le 12 juillet, elles ne devaient arriver à la capitale que le lendemain matin, après avoir voyagé toute la nuit.

Aucun incident ne vint marquer ce dur pèlerinage. Les Sœurs ne cesssaient de prier et de s'encourager mutuellement, comme les chrétiens des premiers siècles.

Arrivé à Paris, le cortège pénétra dans la cour de la Conciergerie. On fit descendre les Sœurs de voiture. La Sœur Charlotte de la Résurrection, Religieuse âgée et infirme, ne pouvant s'aider d'un bâton ou du bras d'une de ses compagnes—car toutes étaient garrottées comme elle,—attendait qu'on vint la tirer de là. Alors un farouche républicain, escaladant la charrette, prit brutalement la vénérable Sœur et la jeta sans pitié sur le pavé de la cour, où elle demeura sans mouvement, à demi morte et le visage couvert de sang. Quand on la

releva, la noble femme eut encore la force de dire à ceux qui la traitaient si indignement :

"—Croyez bien que je ne vous en veux pas, je vous remercie même de ne m'avoir pas tuée, car j'aurais été privée du bonheur du martyre !"

Leur passage de cinq jours seulement à la Conciergerie fut pour les autres prisonniers comme un vision du ciel.

Le 16 juillet, sachant qu'elles seraient jugées et sans doute exécutées le lendemain, elles célébrèrent avec allégresse la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. La Mère Henriette de Jésus, petite-nièce du grand Colbert et quelque peu poète, retrouva sa verve poétique pour composer et écrire avec du charbon de bois, sur un chiffon de papier, quelques couplets de circonstance. Aucune prétention littéraire ne caractérise ce cantique, mais un grand élan de foi. En voici la première strophe :

Livrons nos cœurs à l'allégresse,
Le jour de gloire est arrivé,
Loin de nous la moindre faiblesse,
Le glaive sanglant est levé !
Préparons-nous à la victoire,
Sous le drapeau d'un DIEU mourant
Que chacun marche en conquérant ;
Courons tous, volons à la gloire ;
Ranimons notre ardeur,
Nos cœurs sont au Seigneur.
Montons, montons
A l'échafaud, et DIEU sera vainqueur.

III

Le 17 juillet, à 10 heures du matin, les saintes accusées comparaissaient dans la grande salle dite de "La liberté" ! Quelle ironie, alors comme aujourd'hui ! Le tribunal révolutionnaire allait vite en besogne : on était, à cette date, en plein régime de la Terreur.

Là, l'infâme Fouquier-Tinville jouait le rôle d'accusateur public. En quelques phrases ampoulées, il exposa ses griefs "Les ex-religieuses formaient entre elles des conciliabules de contre-révolution. Ayant gardé leur esprit de corps, elles conspiraient contre la République. Une correspondance volumineuse trouvée chez elles démontre qu'elles ne cessaient de machiner contre la Révolution ; le portrait du Capet, son testament, les cœurs (de

JÉSUS et de MARIE), signe de ralliement de la *Vendée*, des puérilités *fanatiques*. . . . .

"—Qu'est-ce que vous entendez par ce mot de *fanatisme ?* interrompit alors une des Sœurs, ardente méridionale.

"—J'entends par là votre attachement à des *croyances* puériles, à de sottes pratiques de *religion*.

"—Ma Mère et mes Sœurs, s'écria la Religieuse, en se tournant vers ses compagnes, félicitons-nous, nous allons mourir pour DIEU !"

Dans les interrogatoires qui suivirent, la Prieure semble s'être chargée seule de répondre au nom de toutes. Comme on lui reprochait d'avoir caché des *armes* pour les émigrés :

"—Voilà nos seules armes, dit-elle, en élevant son Crucifix ; on ne prouvera jamais que nous en ayons eu d'autres."

On l'accusa encore d'avoir entretenu des correspondances avec les émigrés. La Mère Thérèse de Saint-Augustin s'en défendit vivement.

"—Au surplus, ajouta-t-elle, si c'est là un crime, ce crime ne peut être celui de ma communauté, à qui la règle défend toute correspondance, non seulement avec les étrangers, mais avec les plus propres parents, sans la permission de la Supérieure. Si donc il vous faut une victime, la voici : c'est moi seule qu'il faut frapper ; celles-là sont innocentes.

"—Elles sont les complices", réplique le président.

Et comme elle hasardait une nouvelle objection.

"—Tais-toi, tu n'as pas la parole, lui dit brutalement son juge."

Les Carmélites n'avaient plus qu'à se taire, entendre prononcer le verdict de mort et aller à l'échafaud. L'exécution fut résolue pour le jour même. Une des Sœurs, en entendant l'arrêt fatal, avait été sur le point de défaillir ; la Mère Thérèse lui ayant fait donner un verre d'eau, elle se ranima et, confuse de sa faiblesse, s'en excusa promptement. Il faut dire que les pauvres filles étaient *à jeun* depuis la veille. La Supérieure voulut leur donner la force d'aller jusqu'au bout d'un pas ferme. Elle vendit séance tenante, une pelisse qui leur restait, et avec

la modique somme qu'elle en retira, acheta de quoi servir à sa chère communauté une dernière collation.

Sur le chemin du supplice, durant ce long trajet qui conduisait de la Conciergerie à la place du Trône, ces vierges vêtues de blanc, et pareilles à des anges, chantèrent successivement, de leurs douces voix, les *Complies*, le *Salve Regina*, puis le *Te Deum* et le *Miserere*. Au pied de l'échafaud, elles entonnèrent le *Veni Creator*. C'était un spectacle sublime ! on aurait dit un angélique concert dont la suavité imposa silence même aux "furies de la guillotine", habituées à poursuivre de leurs insultes les victimes conduites à l'échafaud.

Dans la foule, on entendait seulement des exclamations comme celles-ci :

"Oh ! les belles âmes ! Quel air céleste ! Si elles ne vont pas au paradis, il faut qu'il n'y en ait point !"

Le bourreau, les gardes, la foule, vivement impressionnés, semblaient à leurs ordres. Pour une fois, les tambours se turent. A genoux, les Religieuses purent renouveler lentement, à haute et intelligible voix, les *promesses de leur baptême* et leurs *vœux de religion*. Puis, quand elles furent prêtes à mourir, la Prieure demanda et obtint d'être immolée la dernière, comme jadis l'héroïque mère des Machabées. Debout au pied de l'échafaud, la vaillante Prieure fit baiser à chacune de ses filles, à mesure qu'elle arrivait sur la plate-forme de la guillotine, une statuette de la Sainte-Vierge qu'elle tenait en mains.

La première appelée fut Sœur Constance, âgée de vingt-huit ans. La noble vierge défendit au bourreau de la toucher ; puis la pure enfant du Carmel, avant de présenter la tête au couperet, entonna de sa voix mâle et fraîche le psaume *Laudate Dominum omnes gentes*.... Toutes les Sœurs continuèrent de chanter ce beau cantique jusqu'à ce que, une à une, elles vinssent appuyer la tête sur le billot. La Mère Thérèse de Saint-Augustin monta la dernière et mêla enfin son sang à celui de ses filles, achevant avec elles dans les cieux les hymnes si noblement commencées ici-bas.

Imprimatur : † A. X., Evêque de St-Hyacinthe.

Jodoin, Maloney & Laurence, Ltee

SUCCESSEURS DE

LA CIE D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES (Ltee)

242-246 Rue St-Paul, - MONTREAL

—o—

IMPORTATEURS DE VINS ET DE PRODUITS FRANÇAIS

Spécialités VINS de MESSE approuvés par les autorités ecclésiastiques—VINS de TABLE, HUILES de SANCTUAIRE, HUILES de TABLE CIERGES, ETC., ETC.

☞ Demandez nos prix courant.

SPECIALITÉS CHEZ.....

Z. PAQUET,

167-169-171 RUE ST-JOSEPH, St-Roch,

QUEBEC.

SAY noir, gros et fin.
SAY blanc crême.
ETOFFES pour voilés.
SOIERIES de toutes couleurs.

MERINOS blanc, crême et noir.
SERGE blanche, crême et noire.
BUNTING blanc, crême et noir.
CACHEMIRE blanc, crême et noir

Prix spéciaux et assortiment général pour communautés.

LEONARD FRERES

Poisson et Huitres

20, 22, 24 et 26 - PLACE D'YOUVILLE

Boîte Postale 639. **MONTREAL.** **TELEPHONES.**

POISSONS Frais, Gelés, Salés, Marinés et Fumés ; aussi HUITRES Fraîches tous les jours de l'année.

Specialite de fournir les Institutions Religieuses.

L. A. GUERTIN

— MAGASIN DE —

Chaussures et Valises

Place du Marché, ST-HYACINTHE.

Veuillez signaler ces annonces.

ETABLIE EN 1796

Raymond & Frere

ST-HYACINTHE.

FERRONNERIES et EPICERIES

SPÉCIATITÉ pour Matériaux de Construction de Maisons,
Agents pour la PEINTURE SHERWIN WILLIAMS et
Pour les fameux POELES HAPPY HOME.

Pagnuelo Freres,

Importateurs d'Epiceries, Vins et Liqueurs

ST-HYACINTHE.

La Cie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe

Propriétaire du célèbre **PHILUDOR.**

POUR LE

Confort,
l'Elegance
et la Duree,

DEMANDEZ LE

E. T. CORSET

EN VENTE CHEZ TOUS LES
BONS MARCHANDS

Manufacture, St-Hyacinthe

Dépot à Montreal, 35 Rue Lemoine,
" Toronto, 10 Rue Melinda,
" Québec, 226 Rue St-Jean.

Veuillez signaler ces annonces.

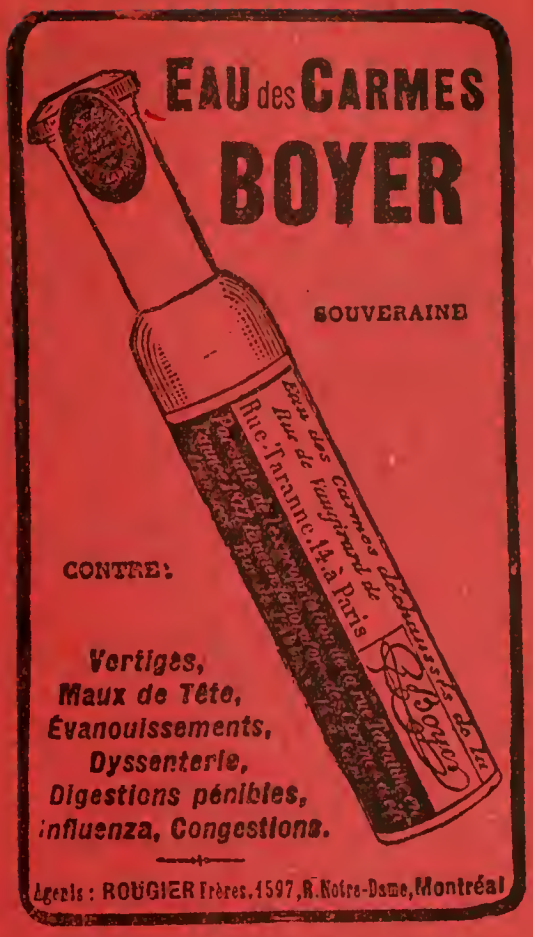

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautes Religieuses

MERINOS, SAYS,
DRAP DE SÉDAN,
VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.
Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

No 9 Place des Vosges, PARIS. | **1597 Rue Notre-Dame MONTREAL.**

Veuillez signaler ces annonces.

S. Bourgeois & Cie

Marchands en Gros et en Détail.....

ST-HYACINTHE, Que.

Ferronnerie, Quincaillerie, Epiceries, Vins et Liqueurs.

——SPÉCIALITÉS :——

Poêles et Ustensiles de Cuisines, Vins de Messe, Huile d'olive, de Table et à Lampions.

Encens des Mages et Chandelle Paraffine.

"Banque des Cantons de l'Est"

(THE EASTERN TOWNSHIPS)

—FONDÉE EN 1859—

Capital : $3,000,000. *Réserve : $1,600,000*

Bureau Chef : — — — — SHERBROOKE

Wm. Farwell, Prés. J. MacKinnon, Gér.-Gén. S. F. Morey, Inspecteur.

—CORRESPONDANTS—

Banque de Montréal. Canada, "Corn Exchange Bank", New-York,
"National Exchange Bank" Boston, "Knauth, Nachod & Kuhne," "
"National Park Bank", New-York, Crédit Lionnais, Europe.
etc., etc.

ST-HYACINTHE, QUE., J. Laframboise, Gérant.

A. BLONDIN & CIE,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur Gaz, Bains, Water-Closets, etc,, etc.

SPÉCIALITÉS :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses.

Veuillez signaler ces annonces.

O. LEDUC,
Artiste-Peintre

EUG. L. DESAUTELS,
Peintre-Décorateur.

Leduc & Desautels

PEINTRES DECORATEURS

Spécialité : Décorations d'églises, Chapelles, Tableaux, Chemins de Croix, etc.

IMITATION ET DORURE

RIDEAUX POUR THEATRES
COULISSES ET TABLEAUX
SUR COMMANDE ET DÉCORS
COMPLETS, EXÉCUTÉS A 15
JOURS D'AVIS. : : : : : :

Références :—Décoration de la cathédrale d'Antigonish, N.-E.; de l'église de St-Hilaire, Qué.; de Rougemont, Qué.; etc., etc.

Rue Cascades,

St-Hyacinthe, Que.

Pharmacie Canadienne,

Coin des rues Fullum et Ontario.

Montréal, Qué.

J. G. ADELARD FILION,

Pharmacien en Gros

Une Spéclalité.—Vend, aux communautés religieuses des produits chimiques et pharmaceutiques, pour *Dispensaires.* Références aux communautés religieuses, de Montréal.

* * *

☞ *Attention particulière donnée aux commandes reçues par la poste.*

Bell Est *1743

ESPACE A LOUER